

Appel au renforcement des mesures préventives

LE COVID REFAIT SURFACE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7787– MERCREDI 10 JANVIER 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Etudiants palestiniens en Algérie

VERSEMENT D'UNE BOURSE CONSÉQUENTE

Page 3

ELLE DEMANDE UNE RÉUNION D'URGENCE SUR LA PALESTINE

L'ALGÉRIE IMPRIME SON RYTHME AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie n'a pas attendu longtemps pour imprimer son rythme devant ses pairs au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. La situation désastreuse dans la bande de Gaza induite par la sauvage agression israélienne constitue l'acte d'urgence à prendre en charge par la diplomatie algérienne au sein de l'hémicycle onusien à New York. Ainsi, la représentation algérienne a demandé la tenue d'une réunion ouverte du Conseil de sécurité sur Gaza, « en mettant particulièrement l'accent sur la menace de déplacement forcé que les Palestiniens de la bande doivent affronter ».

Page 3



L'ALGÉRIE PARTICIPERA À PLUSIEURS MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES EN 2024

Une aubaine pour les entreprises

Page 4

GHARDAÏA

Les Touristes jouent les prolongations

Page 5

PUMA, COCA, MCDONALD'S, CARREFOUR...

Ces groupes effrayés par la campagne «BDS» visant Israël

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

APPEL AUX RENFORCEMENTS DES MESURES PRÉVENTIVES

Le Covid refait surface

La nécessité de respecter les mesures préventives afin de protéger les populations les plus vulnérables contre les formes graves de la grippe saisonnière a été préconisée, hier, par le ministère de la Santé. Ces mesures contribuent également à limiter la propagation des autres formes de virus respiratoire à l'instar du Covid, même si la situation actuelle n'est pas alarmante. C'est ce qu'a indiqué, au Jeune Indépendant, le Dr Youcef Boudjelal, microbiologiste et président du Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP).

Pour limiter la propagation de la grippe saisonnière, le ministère de la Santé a insisté, dans un communiqué, sur l'importance de prendre des mesures de prévention. Le département de Saihi a souligné à ce sujet qu'« avec la baisse des températures, il est primordial de se prémunir contre cette maladie courante, mais potentiellement grave », en précisant que la grippe saisonnière « peut entraîner des complications sévères chez les personnes les plus vulnérables ».

Du fait que la grippe saisonnière peut toucher un grand nombre de personnes, « sa gravité peut varier d'un individu à l'autre » et « les personnes les plus exposées aux complications sont celles souffrant de maladies chroniques et les personnes âgées, et il est essentiel de protéger ces groupes vulnérables ».

Ainsi, il est essentiel de respecter les mesures de prévention connues pour limiter la propagation de la grippe saisonnière. Cela inclut le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon, l'utilisation de gel hydroalcoolique, la limitation des contacts avec les personnes malades, le port d'un masque protecteur lorsque cela est nécessaire, le respect de la distanciation physique et toutes les mesures appropriées pour éviter la propagation du virus et casser la chaîne de transmission.

En outre, en plus de ces mesures, les autorités sanitaires soulignent l'importance de vacciner en priorité les groupes à risque, expliquant qu'« afin de préserver la santé des concitoyens, la vaccination reste la méthode la plus efficace et la plus recommandée pour se prémunir contre la grippe saisonnière ». Il s'agit notamment des personnes âgées de 65 ans et plus, des femmes enceintes et des professionnels de la santé.

La vaccination contre la grippe est également préconisée pour les adultes et les enfants atteints de maladies chroniques telles que les maladies cardiaques, les maladies pulmonaires chroniques, le diabète, l'obésité, les maladies rénales et l'anémie. De plus, il est recommandé à tous les citoyens de renouveler leur vaccination chaque année du fait que « le virus de la grippe subit des variations saisonnières ». Le ministère de la Santé affirme que le vaccin contre la grippe est disponible gratuitement dans les centres de vaccination habituels des établissements de santé publics. De plus, il est également disponible dans les pharmacies et est remboursé par la sécurité sociale pour les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques.



Les virus respiratoires prolifèrent durant l'hiver.

LE DÉPISTAGE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

L'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière, mais également contre le Covid pour se protéger contre tout risque de complications, a également été soulignée par le Dr Youcef Boudjelal. Contacté par le Jeune Indépendant, il a assuré que les vaccins contre le Covid sont toujours disponibles, notamment pour les doses de rappel, si la personne s'est fait vacciner il y a plus de six mois. Il a insisté sur l'importance de la vaccination, autant contre la grippe saisonnière que contre le Covid, en particulier pour les catégories de population vulnérables. Il a rappelé que le vaccin contre la grippe ne protège pas contre le Covid et celui du Covid ne protège pas contre la grippe, ajoutant qu'il est possible de se faire vacciner le même jour avec les deux vaccins, avec pour seule précaution de ne pas se faire vacciner sur le même bras. Le Dr Boudjelal a expliqué qu'actuellement, les symptômes du Covid-19 sont similaires à ceux d'une forte grippe, pouvant durer jusqu'à 10 jours. Les principaux symptômes comprennent des maux de gorge, des maux de tête intenses, des nausées, des vomissements, une grande fatigue et un écoulement nasal ou une congestion des voies nasales. Il a également relevé le retour de certains symptômes caractéristiques de la contamination au Covid qui sont la perte de l'odorat et du goût.

Le biologiste a toutefois tenu à souligner que « dans la majorité des cas, il est difficile de distinguer cliniquement la contamination par le virus du Covid-19 et celle par celui de la grippe saisonnière », ajoutant que l'« un des critères de distinction entre les deux maladies est la persistance de durée de la manifestation des symptômes de la maladie qui peut s'étaler à une dizaine de jours pour une personne atteinte de Covid ».

Il a souligné que « si les symptômes persistent au-delà de cinq jours, il est important de se faire dépister afin d'adapter les traitements nécessaires et de prévenir les risques de complications », affirmant que « les tests de dépistage sont toujours disponibles dans les structures sanitaires concernées, à l'instar de l'Institut Pasteur d'Alger ou les centres hospitalo-universitaires.

Pour conclure, le spécialiste en microbiologie a tenu à rassurer quant à la prévalence du Covid en Algérie, rappelant que de nouveaux variants du virus apparaissent mais que leur virulence reste moindre malgré leur forte contagiosité, et cela du fait que la majorité de la population a développé une immunité collective. Il a enchaîné en déclarant que « c'est un virus avec lequel on a appris à vivre, d'autant plus que l'on est plus dans une situation épidémique mais endémique. C'est-à-dire qu'il va certainement devenir, en évoluant avec le temps, un virus saisonnier, à l'instar de la grippe ».

Sihem Bounabi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Numérisation de toutes les universités avant fin 2024

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, hier, que tous les services et infrastructures universitaires seront entièrement numérisés d'ici la fin de l'année 2024.

Lors d'une visite à l'institut d'Education physique et Sportive de l'Université d'Alger 3, le ministre a inspecté les avancées de la numérisation des services de cet institut en tant que premier projet candidat à décrocher le label « Digital Institute » dans le cadre des réformes du secteur qui inclut la numérisation des infrastructures et équipement universitaires. A cette occasion, M.Baddari a déclaré que son département « travaille sur les numérisation des structures des institutions universitaires afin d'améliorer les performances et la qualité scientifique de l'enseignement pédagogique ». Il a enchainé qu'il s'agit également de « fournir les conditions propices à l'étude, notamment en utilisant l'intelligence numérique dans les différents services offerts par ces structures ». Pour atteindre cet objectif, il a affirmé que « nous généralisons la numérisation de tous les services dans toutes les universités avant la fin de l'année ». En outre, le ministre a tenu a rappelé que son département a d'ores et déjà achevé la numérisation des processus pédagogiques, notamment ceux liés au parcours de l'étudiant et aux membres de la communauté universitaire. De plus, il a aussi mis en relief la finalisation de l'opération de modernisation services de transport et de restauration universitaire grâce à la mise en place de plateforme numérique qu' y sont spécialement dédiée.

Par ailleurs, M. Baddari a supervisé la signature d'un accord de coopération entre l'université d'Alger 3 et l'université Tamanrasset. Il a affirmé suite à cette signature que « cet accord s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les institutions du secteur et l'accompagnement des sportifs universitaires » en ajoutant que « cette coopération se concrétisera notamment à travers la fourniture de ressources humaines et matérielles nécessaires pour former une élite sportive universitaire » avec pour objectif « la précipitation active de cet élite aux compétitions nationales et internationales ».

Sihem B.

ELLE DEMANDE UNE RÉUNION D'URGENCE SUR LA PALESTINE

L'Algérie imprime son rythme au Conseil de sécurité

L'Algérie n'a pas attendu longtemps pour imprimer son rythme devant ses pairs au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. La situation désastreuse dans la bande de Gaza induite par la sauvage agression israélienne constitue l'acte d'urgence à prendre en charge par la diplomatie algérienne au sein de l'hémicycle onusien à New York. Ainsi, la représentation algérienne a demandé la tenue d'une réunion ouverte du Conseil de sécurité sur Gaza, « en mettant particulièrement l'accent sur la menace de déplacement forcé que les Palestiniens de la bande doivent affronter ».



L'ambassadeur de l'Algérie auprès des Nations unies, Ammar Bendjama.

Des médias internationaux ont rapporté hier que l'Algérie appellerait à une session ouverte du Conseil de sécurité vendredi prochain pour discuter du plan sioniste du déplacement forcé des habitants de Gaza.

Des sources diplomatiques ont révélé à la chaine de télévision qatarie Al Jazeera que l'Algérie, qui a entamé son mandat de deux ans au Conseil de sécurité en début d'année, appellerait à une session ouverte du Conseil vendredi pour discuter de cette question.

L'ambassadeur permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, Ammar Bendjama, a affirmé que la question palestinienne serait une priorité pour notre pays au Conseil de sécurité et que l'Algérie travaillerait à mettre fin au génocide dont le peuple palestinien est victime, tout en demandant un arrêt immédiat et permanent de l'agression et l'engagement dans une voie de règlement pacifique.

Le diplomate algérien a exprimé son regret face à la recrudescence des menaces pesant sur la paix et la sécurité internationales, atteignant leur paroxysme avec les atrocités de guerre commises il y a environ trois mois contre la population civile palestinienne sans défense.

Le même intervenant a souligné que « le temps est venu d'accorder au peuple palestinien ses droits légitimes à établir son État indépendant avec pour capitale Al Qods Echarif ».

Il faut rappeler qu'au cours des dernières semaines, des responsables politiques sionistes, dont le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, le ministre des Finances Tzachi Hanegbi, et le député du Likoud, Dani Danon, ont appelé à encourager « l'émigration volontaire » des Palestiniens de la bande de Gaza.

Des médias israéliens, dont The Times of Israël, ont fait état la semaine passée de discussions entre les autorités israéliennes et trois pays africains, dont le Congo, pour concrétiser ce funeste projet. « Le monde doit soutenir la migration humaine, (de la population de Gaza, ndlr), car c'est la seule solution que je connaisse », a déclaré la ministre du Renseignement, Gila Gamliel, mardi dernier. Selon elle, 60 % des terres agricoles de Gaza deviendront des zones tampons de sécurité après la guerre. Ces appels israéliens ont suscité de vives critiques arabes et internationales, même de la part des États-Unis, dont le secrétaire d'État Antony Blinken a souligné avant-hier lors de sa rencontre avec son homologue qatari, le cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, qu'il « ne peut et ne doit pas être imposé aux Palestiniens de quitter Gaza ».

Pour sa part, le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a vivement condamné « les déclarations irresponsables et provocatrices » de deux ministres israéliens Ben Gvir et Smotrich appelant au déplacement des Palestiniens en dehors de la bande de Gaza. Depuis le 7 octobre dernier, l'occupation sioniste mène une guerre dévastatrice et criminelle contre la population de Gaza, ayant entraîné le martyre de plus de 23 000 personnes et près de 60 000 blessés, la plupart étant des enfants et des femmes.

Après avoir échoué à convaincre l'Égypte d'installer la population de la bande de Gaza dans le Sinaï égyptien, le gouvernement sioniste de Benyamin Netanyahou semble avoir opté pour une alternative encore plus folle : déporter les deux millions d'habitants de l'enclave palestinienne dans le lointain Congo, en Afrique.

Les pays arabes sont aussi naturellement opposés à un tel projet. Selon les observateurs, le groupe arabe aux Nations Unies a pris l'initiative de convoquer une réunion du Conseil de sécurité sur le risque de déportation qu'encourent les populations palestiniennes. Le projet est porté par l'Algérie en sa qualité de membre non-permanent du Conseil. L'Algérie a été élue le 6 juin 2023 pour un mandat de deux ans (2024-2025) comme membre non-permanent du Conseil de sécurité par 184 voix des pays membres de l'ONU. Ce mandat a commencé mardi 2 janvier.

Le 12 juin, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a indiqué qu'entre autres priorités durant son mandat, l'Algérie continuera à « apporter son soutien constant aux causes justes, notamment palestinienne et sahraouie, et défendra les droits des deux peuples palestinien et sahraoui à mettre fin à l'occupation de leurs territoires spoliés ». Cette posture s'inscrit en droite ligne de la doctrine diplomatique algérienne sur le chapitre de la défense des causes justes endossées par l'ONU.

Mohamed Kouini

SUITE AUX INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Versement d'une bourse au profit des étudiants palestiniens

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, avant-hier soir, le versement d'une bourse conséquente au profit des étudiants palestiniens poursuivant leurs études en Algérie. Cette annonce intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

M. Baddari a précisé, dans une déclaration à la presse, que les étudiants palestiniens inscrits dans les universités algériennes vont bénéficier d'une bourse importante, sans donner de détails sur la somme destinée à cette catégorie d'étudiants étrangers. Cette aide financière vise à soutenir ces étudiants dans cette dure épreuve, notamment après l'interruption des contacts entre ces derniers et leurs proches dans les territoires palestiniens occupés suite à l'agression sioniste enclenchée le 7 octobre dernier.

Le président de la République a ordonné, rappelle-t-on, dimanche dernier, lors d'une réunion du Conseil des ministres, de « prendre en charge immédiatement » les étudiants palestiniens en Algérie. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique avait été chargé d'examiner la situation de ces étudiants et de mettre en place les mesures nécessaires pour l'application immédiate de cette décision.

Le nombre d'étudiants palestiniens en Algérie a atteint, selon les chiffres fournis par le ministère de l'Enseignement supérieur palestinien, 422 en 2023. Ces étudiants ont bénéficié de bourses dans toutes les disciplines scientifiques et littéraires.

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, a salué hautement les orientations du président de la République pour la prise en charge immédiate des étudiants palestiniens en Algérie. Le diplomate a réitéré ses remerciements à l'Algérie pour ses positions « constantes » et son soutien « illimité » au peuple palestinien.

« Monsieur le Président nous honore par sa décision de prise en charge des étudiants palestiniens en Algérie », a soutenu l'ambassadeur palestinien, réitérant ses remerciements « au Président Tebboune et à l'Etat algérien frère pour les positions constantes et le soutien indéfectible et illimité apporté au peuple palestinien dans tous les domaines ».

Pour sa part, le représentant du mouvement de résistance palestinienne, Hamas, en Algérie, Youssef Hamdane, a exprimé hier sa gratitude envers le président Tebboune pour sa décision en faveur des étudiants palestiniens résidant en Algérie, tenant compte de la détérioration de la situation humanitaire difficile sur le plan matériel et moral.

Dans sa déclaration, M. Hamdane a souligné que cette situation difficile, vécue par les habitants de la bande de Ghaza depuis le 7 octobre, « aura des répercussions dans les mois à venir en raison de la poursuite de l'agression sioniste-américaine, qui a entraîné la destruction de plus de 70 % des infrastructures et des zones civiles dans l'enclave palestinienne ».

Il convient de rappeler que les étudiants palestiniens résidant en Algérie avaient bénéficié, à la fin du mois d'octobre 2023, d'aides humanitaires offertes par le Croissant-Rouge algérien (CRA).

Les aides, comprenant médicaments, denrées alimentaires et couvertures, étaient destinées à soutenir les étudiants palestiniens. Le CRA, avec ses partenaires, a lancé une collecte pour répondre aux besoins humanitaires. Les autorités et entreprises ont contribué à cette initiative.

Mohamed Mecelti

ELLE DEVRA ATTEINDRE 146,7 MILLIARDS DE M3 EN 2028

La production du gaz naturel en hausse

L'ALGÉRIE conforte sa position d'acteur clé et fournisseur important de gaz naturel. Avec une évolution annuelle de 1,4%, la production de gaz naturel devra atteindre 146,7 milliards de m3 en 2028. L'Algérie a réalisé une production primaire d'hydrocarbures de 194 millions de tonnes équivalents pétrole (MTEP) en 2023, avec une hausse de la production de gaz naturel à la faveur de la mise en production de nouveaux gisements, alors que les exportations ont atteint 97 MTEP (+3,5% par rapport à 2022). C'est ce qu'a indiqué Medjelled Miloud, Directeur général de la Prospective au ministère de l'Energie et des Mines, signalant une hausse de la production et des exportations.
«La production primaire d'hydrocarbures a connu une hausse moyenne de près de 1% sur la période 2019-2023, pour s'établir à 194 MTEP à fin 2023», a-t-il affirmé, signalant la place qu'occupe le gaz naturel, lequel représente «en moyenne deux tiers de cette production». Cette dernière est passée de «127 milliards m3 en 2019 à plus de 136 milliards m3 à fin 2023, soit une hausse annuelle moyenne de 2% sur la période, à la faveur de la mise en production de nouveaux gisements».
Les exportations d'hydrocarbures ont atteint près de 97 MTEP en 2023, contre 93,5 MTEP en 2022, soit une hausse de 3,5%, a-t-il ajouté, précisant que le gaz naturel représentait plus de 50% des volumes exportés. Pour le moyen terme, la production primaire des hydrocarbures «connaitra une hausse moyenne de 1,3% pour s'établir à 207 MTEP en 2028», selon le même responsable, expliquant que l'augmentation de la production résulte, essentiellement de l'apport des nouveaux projets qui viennent compenser la baisse des profils des gisements en exploitation. Les nouveaux apports sur la période 2024-2028 «sont évalués à près de 22,5 MTEP».
Concernant la production du gaz naturel, elle évoluera annuellement de 1,4% pour atteindre 146,7 milliards de m3 en 2028, a-t-il encore précisé.
A l'origine de cette croissance, la mise en service de nouveaux gisements sur la période 2024-2028, d'un apport additionnel de 16,3 milliards de m3, ainsi que le boosting de Hassi R'Mel et le développement de Touat «qui permettront le maintien d'un plateau de production global de plus de 130 milliards de m3 par an sur la période».
Et dans la perspective d'assurer la sécurité de ses approvisionnements et augmenter la production, notamment gazière, le secteur a préconisé plusieurs mesures, a souligné M. Medjelled.
Il a notamment cité, à ce titre, la promotion du domaine minier national (attractivité des IDE et simplification des procédures et climat des affaires), le renforcement des efforts dans le domaine de l'Exploration & Production, la finalisation des projets en voie de développement, l'augmentation du taux de récupération du pétrole et du gaz ainsi que la diversification du mix énergétique.

Hamid B.

L'ALGÉRIE PARTICIPERA À PLUSIEURS MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES EN 2024

Une aubaine pour les entreprises

C'est une année riche en matière de manifestations économiques à l'étranger qui est établie pour l'année 2024. Une vingtaine de manifestations sont en effet au programme.



Une occasion pour faire connaître le produit algérien.

Entre Foires internationales, Salons spécialisés et expositions spécifiques de produits algériens, les entreprises algériennes disposent d'une occasion favorable pour faire connaître leurs produits et s'enquérir des opportunités qu'offrent ces marchés internationaux.
L'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex) a publié sur son site officiel le programme officiel de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2024.
Dans la catégorie «Foires internationales», trois rendez-vous sont au programme. Il s'agit de la Foire internationale de Tripoli (Libye), la Foire internationale de La Havane (Cuba) et la Foire internationale de Dakar (Sénégal). Ces expositions multisectorielles seront tenues respectivement du 15 au 21 mai, au mois de novembre et au mois de décembre, sans qu'une date précise soit fixée.
Quatorze Salons spécialisés sont également au programme de l'année 2024. Ces derniers se dérouleront dans plusieurs pays, à l'instar des Emirats arabes unis, du Cameroun, de l'Ethiopie, de la Russie, de la France, du Canada, du Japon, de l'Italie et de la Grande-Bretagne. Programmés tout au long de l'année, ces rendez-vous spécialisés concerneront plusieurs secteurs d'activité, à l'instar des technologies de santé innovantes et durables, de l'industrie alimentaire, de l'agriculture, des nouvelles technologies...
Pour ce qui est des expositions spécifiques des produits algériens, six manifestations sont prévues à Lagos (Nigeria), Addis-Ababa (Ethiopie), Johannesburg (Afrique du Sud), Abidjan (Côte-d'Ivoire), Doha (Qatar) et Oman (Jordanie). Les dates de la tenue de ces expositions ne sont cependant pas encore fixées.
Algex, qui précise qu'il s'agit d'expositions multisectorielles, affirme que la date de l'événement sera déterminée ultérieurement.
Ces manifestations à l'international sont à même d'encourager les entreprises algériennes à s'ouvrir à l'exportation pour s'inscrire dans la démarche des pouvoirs publics, qui ambitionnent de tirer les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie.
Le chemin est déjà balisé, d'autant que plusieurs actions sont déjà menées, à commencer par la participation des opérateurs économiques à plusieurs manifestations à l'étranger, mais surtout par l'ouverture d'expositions permanentes des produits algériens à Nouakchott et Dakar. Une démarche qui commence déjà à donner ses fruits compte tenu de la signature annoncée des partenariats suite à la visualisation des produits algériens dans ces espaces d'exposition.
Une autre exposition permanente de produits algériens sera ouverte en Côte-d'ivoire les prochaines semaines. Une mesure qui s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion des produits nationaux et de renforcement des exportations en Afrique de l'Ouest.
Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui en a fait l'annonce avant-hier, a affirmé que cette exposition «sera suivie par des expositions similaires dans d'autres pays africains».
Il a alors rappelé le succès des expositions permanentes lancées l'année dernière en Mauritanie et au Sénégal.

Lilia Aït Akli

480 EXPOSANTS SERONT AU RENDEZ-VOUS

«Souknatec Expo» ouvre ses portes du 12 au 15 janvier

LA TROISIÈME édition du Salon de la promotion immobilière, de la construction moderne et du décor «Souknatec Expo» ouvre ses portes du 12 au 15 janvier 2024, à l'hôtel Golden Tulip Royaume d'Alger. Un rendez-vous qui réunira les opérateurs algériens et étrangers exerçant dans diverses activités liées à l'immobilier, la construction moderne et le décor.
Prévu initialement du 10 au 12 janvier à l'Ecole ESHRA, les organisateurs ont annoncé hier un changement de date et de lieu quant à la tenue de cette manifestation. 480 exposants prendront part à ce rendez-vous selon les organisateurs, qui précisent que ces derniers activent dans 28 secteurs et sont issus de 5 pays, essentiellement de Chine et de Turquie, en plus d'une soixantaine d'opérateurs algériens et étrangers les plus renommés dans le secteur de l'immobilier.
Ce Salon constitue une «opportunité pour l'échange entre les professionnels (B to B) et aussi avec les clients directs (B to C)», a-t-on indiqué. Ce Salon, qui prévoit plus de 15 000 visiteurs cette année, est une opportunité pour l'échange d'expérience et la valorisation des innovations techniques et technologiques des produits et services algériens, dont la qualité s'améliore de manière remarquable et progressive, a-t-on précisé.
L'événement vise également à «réaffirmer le saut qualitatif enregistré dans les matériaux de construction, dont l'Algérie est passée du statut d'importateur à celui d'exportateur en l'espace de quelques années. Et au vu de la cadence actuelle de croissance, ce créneau promet encore d'être plus porteur pour l'économie algérienne», ont souligné les organisateurs. En sus des entreprises étrangères, les banques assurant des crédits à l'acquisition de biens immobiliers à travers la finance classique et la finance islamique présenteront aussi leurs produits aux visiteurs.
En marge du Salon, une série de conférences-débats seront organisées autour de différentes thématiques, à l'instar du financement de l'acquisition de biens immobiliers, des énergies renouvelables et de la construction intelligente, du rôle des start-up dans la dynamisation du secteur de l'immobilier, des dispositions juridiques dans les transactions immobilières, et d'autres thèmes seront ainsi abordés par des experts et des professionnels.
Il convient de noter que l'édition précédente de «Souknatec Expo» avait enregistré la participation d'une cinquantaine d'exposants et l'affluence de plus de 15 000 visiteurs.

Rim Boukhari

GHARDAÏA

Les touristes jouent les prolongations

Dans le domaine touristique, les régions du sud du pays en général et l'agglomération de la vallée du M'Zab en particulier connaissent ces derniers temps un regain de dynamisme sans précédent. Tous les touristes qui ont visité Ghardaïa lors de cette dernière fête de fin d'année et de cette trêve scolaire ont exprimé leur enthousiasme, communiquant tous azimuts sur cet essor.



Un regain de dynamisme sans précédent.

Engagée dans une stratégie de consolidation de ses potentialités touristiques, Ghardaïa et ses régions avaient entrepris un ambitieux programme axé sur plusieurs secteurs d'activité structurants, en l'occurrence le tourisme, l'artisanat et l'agrotourisme.

Pour réaliser un tel programme, il a fallu mettre en place une stratégie permettant de promouvoir à la fois l'investissement et l'emploi, d'améliorer la couverture et l'efficacité des services publics tout en développant la recherche économique de façon à valoriser au mieux les ressources et les compétences de la région. A côté de cette stratégie, il faut aussi songer à la mise en place d'une structure qui pourrait être l'interlocuteur unique des touristes et rester à l'écoute de leurs vœux et doléances. C'est d'ailleurs dans cette optique que les autorités locales essayent de mettre tous les moyens adéquats pour le développement du tourisme à Ghardaïa, avec pour mission d'être continuellement à l'écoute des touristes et les accompagner dans leurs souhaits et leurs suggestions.

C'est donc à partir du paysage féérique de Ghardaïa, où le vert de ses palmiers se marie harmonieusement avec le blond de ses dunes de sable dorées, que Abdelkader, originaire de la ville de Mascara, qui accompagnait l'astre du football algérien Lakhdar Belloumi, dans sa visite au M'Zab, a déclaré, en réponse à l'une des questions du Jeune Indépendant que «même s'il est encore prématuré d'évaluer de manière exacte les lieux touristiques que j'ai visités à ce jour, je peux dire que le tourisme à Ghardaïa m'a drôlement enthousiasmé, non seulement du fait de sa très belle architecture antique et ancestrale, mais surtout pour le très bon accueil et l'hospitalité de ses habitants». Il a ajouté : «C'est pourquoi, mes amis et moi, avons décidé de jouer les prolongations et rester quelques jours supplémentaires à Ghardaïa».

Il est vrai que le M'Zab recèle des richesses et des potentialités, et possède des atouts majeurs pour développer davantage ce secteur tels que l'infrastructure architecturale unique au monde, La région du M'Zab se distingue surtout par ses sites historiques architecturaux et ses Sept Ksour (El-Atteuf, Ghardaïa, Bounoura, Mélika, Beni-Izguen, Berriane et Guerrara), ce qui lui a permis d'attirer de plus en plus de visiteurs nationaux et étrangers. Néanmoins, elle se trouve concurrencée par d'autres belles villes du grand Sud de notre beau pays, comme Tamanrasset, Timimoun et Adrar, surtout en matière de tourisme international. Compte tenu de l'afflux considérable de touristes, (étrangers et nationaux) qui ont investi Ghardaïa lors de la trêve hivernale, ville touristique par excellence, de nombreux touristes ont décidé de jouer les prolongations à leur séjour, particulièrement les visiteurs nationaux. Interrogé, Si Hadj Houari, originaire d'Oran, qui flânait sur la place du marché, toujours pleine de touristes, a dévoilé au Jeune Indépendant : «Une fois débarqué à Ghardaïa et surpris par la beauté de son architecture et de ses étendus désertiques, où l'on croise parfois des renards de sable (les Fennecs), rares sont ceux qui ne résistent pas à prolonger leur séjour ou encore à revenir le plus tôt possible».

Cependant, devant ces beaux témoignages, le tourisme à Ghardaïa est plus que jamais appelé à un meilleur développement afin de s'intégrer rapidement dans le système touristique mondial, devenu une véritable industrie économique. C'est en fait une évidence que résument aussi plusieurs opérateurs du domaine touristique, les agences de voyages en particulier. Ainsi, l'Algérie entière doit entrer dans l'industrie touristique mondiale pour offrir un meilleur visage aux marchés demandeurs. Dès lors, on doit donc encourager et soutenir l'investissement dans le secteur du tourisme et améliorer la qualité des infrastructures et l'accueil dans les hôtels. Pour cela, il doit y avoir tout un plan de développement du secteur à travers les régions du sud du pays. Ces régions, nommées «la porte du désert», sont plus que jamais tenues d'enregistrer un développement rapide de l'infrastructure hôtelière et de la capacité d'accueil si l'on veut atteindre les objectifs escomptés par l'élite de notre pays.

De Ghardaïa,
Aissa Hadj Daoud

FINANCEMENT DU MATÉRIEL AGRICOLE

La CNEP lance une nouvelle formule

LA CAISSE nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) lancera, prochainement, une nouvelle formule portant financement du matériel agricole, a déclaré hier, à Mascara le directeur général de la Banque, Samir Tamrabet.

Lors d'un point de presse animé en marge de la cérémonie inaugurale d'une nouvelle agence de la CNEP-Banque, sise rue Emir Khaled au centre-ville de Mascara, M. Tamrabet a indiqué que la CNEP-Banque procédera, «prochainement», au lancement d'une nouvelle formule relative au financement du matériel agricole, dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase de la stratégie adoptée par cet établissement bancaire devant s'étaler sur une période de trois années.

Il a, d'autre part, révélé que la CNEP-Banque se lancera, à la fin de l'année en cours, dans des opérations inhérentes au financement du commerce extérieur, précisant dans ce contexte que la CNEP-Banque couvre actuellement 70% des activités immobilières à l'échelle nationale au profit des particuliers et des promoteurs.

Par ailleurs, M. Tamrabet a déclaré que son établissement s'apprête, au cours du premier semestre de cette année, à vendre 2.000 logements et autant de locaux commerciaux répartis à travers le territoire national.

Il a, en outre, fait savoir que la CNEP/banque a procédé, durant l'année écoulée, au lancement d'une plateforme numérique «Cnep market» destinée à la vente directe des logements, à travers l'espace Internet, et ce, dans le cadre des actions visant à moderniser les services et les produits de la CNEP par le biais de la numérisation de ses prestations. Il a également indiqué que la CNEP procédera, dans le cadre de cette stratégie, à la «conversion» de pas moins de 4 millions de livrets d'épargne de la forme papier en cartes magnétique, à la faveur d'une convention signée entre son institution et Algérie Poste.

Le Directeur général de CNEP/Banque a révélé également que cette dernière compte 1,6 million de cartes bancaires permettant à leurs détenteurs d'effectuer toutes les transactions bancaires, ajoutant que son établissement financier compte quelque 9 millions de clients.

Il a, dans la foulée annoncé le lancement d'une série de services et de prestations, citant notamment celui relatif à la mise en service, depuis décembre dernier, d'une application offrant au client la possibilité de prendre rendez-vous à distance avec l'agence de son choix pour les prestations dont il veut bénéficier.

Le même responsable a aussi évoqué la nouvelle application, Cnep-connect, qui permet au client, à travers son smartphone, le paiement électronique, non sans annoncer l'ouverture prochaine, au cours de cette année, de nouvelles agences à travers l'ensemble du territoire national.

S'agissant de l'agence «419» inaugurée à Mascara, le même responsable a précisé que la démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par son institution, «qui vise à offrir à ses clients des services de qualité».

Il est à souligner que la cérémonie inaugurale de la nouvelle agence à laquelle ont pris part les responsables locaux et des cadres de la CNEP, a été également marquée par l'inauguration d'un projet de 250 logements promotionnels réalisé à Mascara-ville et piloté par la CNEP-Banque.

H. B.

DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE EN ISLAM

3) DE LA PROTECTION DES « SANS DÉFENSE ».

A propos de la protection des "sans défense", le Saint Coran stipule: « Rendez aux orphelins leurs dus: gardez-vous de substituer leurs biens, qui vous sont interdits, à vos biens propres dont vous pouvez user sans pêché ; Ne vous vous emparez point de leur patrimoine, en l'incorporant au vôtre : ce serait un grave pêché » (Ste dite « Les femmes. Verset 2) Il prescrit plus loin : « Remettez à vos femmes leur dot en toute propriété. Si elles vous en cèdent gracieusement une part, vous pouvez en jouir en paix et tranquillité ».(Verset 4).

La dot ou "don nuptial " devient la propriété exclusive de la femme, quel qu'en soit le montant, contrairement à l'usage païen, qui en faisait l'apanage exclusif du père, du frère ou du tuteur. Cet avantage pécuniaire confère à la femme une garantie contre l'éventualité d'une répudiation. Les droits de la femme et du mari se trouvent justement équilibrés. Le Saint Coran ajoute : « Ne livrez guère aux incapables les biens que Dieu vous donne pour subsister. Prélevez cependant sur ces fonds de quoi les nourrir et les habiller et tenez leur toujours un langage convenable ».

« Vous veillerez à éprouver la capacité des orphelins, surtout aux approches de la puberté. S'ils se révèlent alors capables, on leur remettra leurs biens qu'on aura pris soins, durant tout le temps de leur minorité, de gérer en bon père de famille. Si le tuteur est dans l'aisance, il s'abstiendra de profiter des biens de son pupille. S'il est pauvre, il pourra en user modérément. La remise de leurs biens aux orphelins se fera par devant témoins • C'est à Dieu, en définitive, que seront rendus les comptes ».

« Aux héritiers mâles est assignée une portion déterminée de ce qu'ont laissé leurs parents et proches et aux femmes de même, est réservée une part de la succession de leurs parents et proches qu'elle qu'en soit la quantité ». La femme se voit reconnaître par cette disposition, une vocation successorale dont elle ne jouissait guère avant l'Islam, de même que sont reconnus les droits des héritiers mineurs.

« Au cas où des proches non héritiers, des orphelins et des pauvres assistent au partage de la succession, on leur en donnera quelque chose et l'on usera de bons procédés à leur égard ». « Que ceux qui sont tuteurs d'orphelins se représentent eux-mêmes pour un instant, à l'article de mort et appréhendent de laisser des enfants en bas âge. Qu'ils craignent Dieu et disent des paroles pondérées ». Cette protection des "sans défense" reste une obligation assortie en cas de défaillance d'un châtiment dans l'au-delà : « Ceux qui dévorent les biens des orphelins n'introduisent que feu dans leurs entrailles. Ils seront voués au feu éternel ». (Ste les femmes / 2 - 4 à 10).

4) JEUX DE HASARD.

Le Saint Coran stipule; « O croyants ! Les boissons enivrantes, les jeux de hasard, les sacrifices païens, la divination sont autant d'oeuvres infâmes inspirées du démon. Fuyez-les : vous en serez plus près de la félicité. Quelle autre intention peut nourrir Satan sinon de semer entre vous la haine et la discorde, de vous détourner de la prière, de vous éloigner de la pensée du Seigneur, par l'instrument du vin et du jeu ? Cesserez-vous enfin de vous y livrer ? ». (Ste la Table servie / 90.91).

En interdisant les jeux de hasard (tiercé, pari sportif, loterie etc. ...), le Saint Coran les qualifie d'acte du Démon, du Diable. Car on sait que la plupart des maux sociaux proviennent de la mauvaise répartition de



la richesse nationale. En effet, certains individus s'enrichissent sans raison, au détriment de la collectivité toute entière. Dans les jeux de hasard et dans les loteries, la tentation de gagner facilement trop d'argent est très grande; or, tout gain facile constitue en soit un virus mettant en péril la santé économique et sociale de la société. Supposons que dans les courses hippiques ou autres, dans les loteries publiques ou privées et dans tous les jeux de hasard, un peuple dépense trente millions de Dinars par semaine. Au bout de dix années seulement c'est quinze milliards soixante millions de Dinars qui auront été soutirés à un très grand nombre d'habitants et répartis entre un nombre ridiculement infime. A peine 1% gagne aux dépens de 99%. En d'autre termes, on appauvrit les 99% des gens pour en enrichir 1%; on crée 1% de millionnaire en ruinant systématiquement les autres 99%.

Comment expliquer l'endettement de l'Algérie, pays des vertus vis-à-vis des institutions financiers mondiales et autres pays amis, alors que notre pays abrite en son sein plusieurs milliardaires nationaux, si ce n'est par ce mal d'accumulation de la richesse entre les mains d'un petit nombre aux dépens de l'immense majorité de la population. Cela ne veut pas dire que la compétition est illicite en elle même, bien au contraire, elle est souvent très recommandée car elle constitue une force d'exercice physique dont les bienfaits sur l'organisme et sur le moral de l'individu ne sont plus à démontrer. Mais il s'agit là d'une compétition sans pari ou si pari il y a, la compétition doit être organisée de telle sorte que si l'un des deux concurrents gagne le pari, il reçoit la récompense réservée à cet effet, et s'il perd le pari, il ne devra rien à personne et n'aura rien à rembourser à quiconque. La récompense constitue donc ici un stimulant encourageant la sélection sportive et crée un esprit sportif entres les participants.

5) LE PRÊT À INTÉRÊT OU LA PRATIQUE DE L'USURE.

Il n'y a probablement pas une seule religion qui n'ait interdit l'usure; le trait distinctif de l'Islam est qu'il a non seulement interdit ce genre de gain, mais aussi supprimé les causes de cette plaie de la société. Nul ne paie de bon gré l'intérêt de son emprunt; on le fait uniquement pour la raison qu'on a besoin d'argent et qu'on n'en trouve pas sans intérêt. L'Islam fait une distinction très nette entre le bénéfice commercial et le profit provenant de prêt à intérêt.

Le Saint Coran interdit la pratique de l'usure en ces termes : « Ceux qui se repaissent d'usure se verront, pour le Jugement dernier, ressuscités en convulsionnaires possédés par le Démon, pour ce qu'ils ont affirmé » : « la fortune émanant de la vente est comme celle de l'usure », alors que Dieu A permis la vente et interdit l'usure. Celui qui, dûment averti par Dieu, cessera de la pratiquer, sera absous d'un passé honteux, et son sort relèvera de Dieu. Ceux, au contraire, qui récidiveront seront voués au feu éternel - Dieu réduira en poudre l'usure et fera croître l'aumône. Dieu honnit tout impie souillé de péchés ». (Ste la vache / V. 275-276).

L'Islam interdit tout intérêt, quel qu'en soit le taux grevant une créance. La raison fondamentale de cette interdiction réside comme dans le cas de l'assurance capitaliste et du jeu de hasard, en ceci que dans le prêt à intérêt, le risque est unilatéral: on emprunte une certaine somme pour la faire fructifier; mais il se peut que les circonstances ne soient pas propices et que l'on ne gagne pas assez pour payer l'intérêt; or celui qui prête l'argent ne participe pas aux risques de 1'exploitation. On ne peut pas obliger les particuliers à se priver de leur argent pour le prêter aux autres gratuitement et sans intérêt. L'Islam assigne aux revenus de l'Etat, entre autres charges, celle de venir en aide aux gens lourdement endettés ou dans un besoin manifeste. Le Trésor Public organise des prêts sans intérêt, qui complètent les prêts provenant des hommes charitables et des organisations à base de mutualité et d'entraide.

Mais il y a ce outre, pour les emprunts commerciaux, le système dit de "Moudharaba" on prête l'argent et l'on participe à la fois aux gains et aux risques. Si deux individus par exemple forment une société, chacun fournissant la moitié du capital et travaillant en commun, la répartition des gains n'est pas difficile; mais si le capital vient d'une personne et le travail de l'autre ou encore, si les deux fournissent le capital mais qu'un seul travaille etc... la rémunération raisonnable du travail, sur la base des conditions préalablement établies, est prise en considération avant la répartition des gains et des bénéfices. On prend certes, la précaution pour prévenir les risques, mais l'Islam exige que, dans toute participation contractuelle les gains, aussi bien que les risques, soient partagés par les deux parties contractantes.

Quant aux banques, on peut répartir leur activités sous trois chefs principaux : transfert de fonds, garde des épargnes et investissements (ou prêts, en vue de gagner de l'argent). Les frais de fonctionnement seront à la charge de ceux qui s'en servent; reste à régler la question du prêt pour le commerce, pour l'industrie on pour tout autre motif économique; il n'est permis en Islam que si la banque participe aux risques de ses débiteurs aussi bien qu'à leurs gains.

La confiance naît de la confiance; si la Caisse d'épargne d'un gouvernement déclare, non pas au début mais à la fin de l'année, qu'elle est en mesure de distribuer tels dividendes à ses clients, non seulement une telle pratique est licite aux yeux de l'Islam, mais aussi le public ne craindra pas non plus de confier ses épargnes à la caisse gouvernementale, même si on ne lui annonce pas le montant du gain qu'il peut en attendre. Bref, le principe de la participation mutuelle aux gains comme aux risques doit être appliqué dans tous les contrats commerciaux.

Nous dirons en conclusion que les droits sociaux trouvent leur fondement dans une noble et indéfectible solidarité entre les populations de la Cité Musulmane. « Les êtres humains qui forment cette cité, selon une citation du prophète sont pareils dans l'affection, la clémence et la sympathie qui les unit à un seul corps. Si un membre souffre, c'est tout l'organisme qui en pâtit par la fièvre et l'éveil! » La pauvreté ne saurait être un phénomène naturel auquel on ne peut remédier mais au contraire d'un phénomène social qui se traduit par l'accumulation des richesses et leur circulation seulement entre les mains d'une caste au détriment des faibles, exploités et livrés à eux-mêmes. Cette pratique est d'ailleurs fortement déconseillée par une injonction coranique consignée dans la Sourate dite « L'Exode » Verset 7.

Le Saint Coran demande aux fidèles de suivre la voie ascendante, de venir en aide à leurs semblables; (ces gestes d'entraide étant placés au rang de la foi) et être ensuite de ceux qui ont foi d'acier et qui se sont recommandés la patience et la miséricorde mutuelle.

L'Islam, religion du Juste milieu interdit toute forme d'extrémisme, toute forme d'excès. Cette conduite se trouve résumée en ces termes par le Saint Coran qui, faisant un appel solennel à tous les hommes, les convie à s'élever au dessus des vices et des passions, du moi et de la matière, et s'enivrer du nectar de l'amour divin, de l'amour du prochain, et être ainsi à l'image du chevalier de la foi, de l'honneur et du devoir, sans pour autant leur interdire de jouir à bon escient des bienfaits d'ici-bas. « Fils d'Adam (dit le Saint Coran) revêtez vos plus beaux habits au moment de chaque office. Mangez et buvez en évitant tout excès. Dieu n'aime pas qu'on outrepasse les justes limites. Dis :" Qui a pu interdire les vêtements seyants, les mets succulents que Dieu a conçus pour Ses serviteurs ?" Réponds: "L'usage en est des plus licites pour les croyants en cette vie, mais dans l'Autre (au-delà), ils en auront l'apanage exclusif ». Ainsi, se trouvent expliqués nos enseignements à des esprits éclairés. Dis encore. « Mon Seigneur interdit seulement de se livrer aux turpitudes manifestes ou cachées. Il interdit de commettre le mal, d'user injustement de violence. Il interdit qu'on lui prête des égaux, que lui même n'a point accrédités, enfin de ne rien inférer de lui qu'on ne sache de science certaine ». (Ste Al Araf /3l à 33). Par conséquent, l'Islam blâme aussi bien la thésaurisation aveugle et toute accumulation injuste du capital que le gaspillage démesuré car ils constituent l'un et l'autre des fléaux économiques mettant en péril les droits de l'homme en tant que représentant de Dieu sur terre, ainsi que tout projet de développement d'un pays.

En effet, le Saint Coran souligne cette vérité: « Donne leur dû à ton proche, au pauvres au voyageur. Mais évite cependant toute prodigalité. Les prodigues sont frères des démons: Satan fut des plus ingrats envers son Seigneur ... » « Ne tiens pas ta main en chaîne à ton cou par avarice. Ni ne l'étends pas outre mesure. Ainsi, tu éviteras tout blâme et te prémunira de tout regret ». (Ste le voyage Nocturne / V. 26. 27. 29).

PUMA, COCA, MCDONALD'S, CARREFOUR...

Ces groupes effrayés par la campagne «BDS» visant Israël

Entre autres lecteurs qui ont feuilleté, hier, le journal La Provence, les services de communication du groupe Carrefour et le service de presse de l'ambassade d'Israël en France. Selon toute vraisemblance, la dircom du plus grand distributeur hexagonal et le service de presse de la chancellerie israélienne ont dû lire et relire l'article annoncé en ''une''.



Entre une tribune en gras dédiée à la démission contrainte de la première ministre française Elisabeth Borne et une oreille attristée pleurant la mort du ''Kaiser'' Frantz Beckenbauer, une autre oreille sautait aux yeux des communicants de Carrefour et des diplomates israéliens en poste à Paris. « Soutien aux Palestiniens : ces Marseillais qui boycottent Carrefour ». Certes, ce n'était pas un motif suffisant pour enclencher la communication de crise, mais ça valait la rédaction d'une note de presse destinée à la direction du Groupe et à l'ambassadeur israélien et son staff.

Ce n'est pas la première fois que « BDS » — Boycott, désinvestissement et sanctions visant Israël — imprime les colonnes d'un journal dans un pays occidental. Mais ce n'est pas tous les jours que le sujet s'étale sur une page entière. « En soutien aux Palestiniens, ils (allusion aux Marseillais) désertent les magasins Carrefour », titrait le journal sur toute la largeur de la page 5. Depuis le début de la guerre à Gaza et ses résonances en France, c'est la première fois qu'un média français — numéro un sur Marseille et la région de Provence — s'attarde longuement sur le sujet au moyen d'un reportage in situs. « Largement relayé sur les réseaux sociaux » au plus fort des frappes israéliennes contre la bande de Gaza, un appel au boycott a visé directement Carrefour. Selon le récit circonstancié du journal marseillais, le collectif par qui le boycott est arrivé pointe un motif : le contrat conclu par le pionnier — en 1963 — du concept d'hypermarché en France et une société israélienne.

«Ce qui est dénoncé en premier lieu, c'est un contrat conclu en mars 2022 avec la société israélienne Electra Consumer Products et sa filiale Yeinot Bitan. Un contrat qui doit permettre à Carrefour d'ouvrir des magasins dans les colonies illégales et participer ainsi à la spoliation des terres palestiniennes», explique à « La Provence » Juliette Grégoire, l'une des animatrices de la campagne BDS en France. Ce mouvement a été lancé en 2005 par des ONG palestiniennes. Au commencement, ses initiateurs voulaient en faire un vecteur associatif pour contraindre Israël à respecter le droit international et les résolutions des Nations unies. Mais «BDS » a fini par muter en une campagne à la dimension planétaire, poussée en cela par les dommages de ''Plomb durci'' (''Cast Lead''), l'offensive militaire de grande ampleur lancée par Israël contre la bande de Gaza entre fin décembre 2008 et la mi-janvier 2009.

Implanté également en France depuis 2009, le mouvement « BDS » donne des frayeurs à Israël. Très tôt et avant qu'il ne fasse tache d'huile, le gouvernement israélien s'est lancé dans une opération coup-de-poing. Objectif clairement revendiqué : ''criminaliser'' le mouvement « BDS » dans lequel l'etat-major Israélien voit une ''menace stratégique''. Tout au long des trois derniers mois, nombre de soutiens israéliens qui se sont relayés sur les plateaux TV français s'en sont pris avec véhémence aux boycotteurs. Propriété de Bernard Tapie au soir de sa vie avant d'être racheté, en août 2022, par le Franco-Libanais Rodolphe Saadé, armateur à la tête de CMA-CGM — un des leaders mondiaux de l'affrètement maritime —, « La Provence » a envoyé une journaliste et un photographe pour prendre le pouls du mouvement. Le journal ne s'est pas contenté de parler du seul boycott de Carrefour, mais a choisi de braquer les projecteurs sur le mouvement de boycott dans son ensemble. Il s'agit bien un ''outil de pression'' mais il n'est pas ''contre les juifs, ni la société israélienne'', rappelle en citant un passage consigné dans la charte de « BDS ».

Micro-trottoir à l'appui, « La Provence » cite Assina, une cliente habituée à faire ses courses à Carrefour Grand Littoral, magasin qui trône dans le 15e arrondissement depuis 28 ans. « Il y a considérablement moins de monde qu'avant », dit-elle. « Cette enseigne ne verra plus mon petit charriot », assure Lila, autre cliente de cet espace. Selon Juliette Grégoire, « #BoycottCarrefour » a été récemment le hashtag « le plus tweeté pendant quelques heures ». Dans l'Hérault, le département voisin de l'ouest, l'écho de ce hashtag « a même pris la forme d'une manifestation dans un établissement du groupe », précise le journal. Il n'en fallait pas plus pour que la direction du groupe réagisse pour calmer et rassurer : « Le groupe Carrefour n'exerce aucune activité directement en Israël. Le contrat de franchise existant est limité au territoire d'Israël et exclut la présence de tout magasin à l'enseigne Carrefour dans les territoires occupés où aucun magasin Carrefour n'est présent.»

Le mouvement « BDS » en France était d'autant plus motivé dans sa dénonciation de l'accord de Carrefour avec la société israélienne que la campagne internationale n'est pas sans résultats. En atteste, se réjouit l'une des animatrices du mouvement en France, ''la victoire'' remportée sur Puma, la société allemande spécialisée dans la fabrication d'articles de sport. Il y a un mois, la marque au carnivor qui avait chaussé le roi Pelé au mondial mexicain (1970), avait annoncé la résiliation de son contrat de parrainage de la Fédération israélienne de football. Un mois plus tôt, la maison mère du groupe McDonald's s'est senti obligée d'arroser les rédactions d'un communiqué afin de se défendre contre les dommages collatéraux de colis alimentaires envoyés aux militaires israéliens. Teneur du communiqué officiel : « Toutes les initiatives de nos Master franchisés locaux ont été prises de manière indépendante sans le consentement ni l'approbation de McDonald's ».

S. Raouf

ARMÉE EUROPÉENNE

«Il faudrait peut-être savoir quel carburant elle utilisera», tacle Zakharova

LA PORTE-PAROLE de la diplomatie russe a réagi, aux déclarations du ministre italien des Affaires étrangères en faveur de la création d'une armée européenne. Les déclarations du chef de la diplomatie italienne en faveur d'une armée européenne ont suscité les railleries de Maria Zakharova. «Une armée de l'UE ? Peut-être devrions-nous commencer par développer notre propre vaccin contre le Covid ? Ou apprendre à protéger humainement, conformément à nos obligations internationales, les frontières de l'Union européenne ? Résoudre la question des réfugiés et des migrants ? Et alors seulement, créer une armée», a posté sur Telegram la porte-parole de la diplomatie russe. «Si nous voulons être porteurs de paix dans le monde, nous avons besoin d'une armée européenne», avait déclaré, dans une interview au quotidien La Stampa publiée quelques heures plus tôt, le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani. «Pour Forza Italia, la première vraie réforme à réaliser est celle qui prévoit une défense européenne», a assuré celui qui a repris les rênes du parti de Berlusconi, interrogé sur «l'état de santé» de l'UE à l'aune des élections européennes. «C'est une condition préalable fondamentale pour avoir une politique étrangère européenne efficace», a-t-il insisté. «Ah oui, j'oubliais. Avant de former une armée commune, il faudrait peut-être savoir quel carburant elle utilisera», a taclé Maria Zakharova. «Et puis le président américain viendra à Bruxelles annoncer qu'il augmentera le prix du carburant si l'armée européenne n'attaque pas ceux qu'il désigne», a poursuivi la diplomate. Une défense européenne indissociable de l'OTAN Selon Eurostat, depuis 2022, les États-Unis ont supplanté la Russie comme premier fournisseur de brut de l'Union européenne : alors qu'au début 2022 la Russie en fournissait 31% et les États-Unis 13%, ces parts sont passées respectivement à 4% et 18% fin 2022. «Au fait, dans ce cas, pour quelle raison chaque pays de l'OTAN doit-il payer à la caisse commune des sommes colossales censées assurer leur sécurité ?», a conclu la porte-parole de la diplomatie russe. Depuis la création des institutions européennes après 1945, la question d'une défense commune s'est posée de manière récurrente. La première tentative date de 1950 avec la Communauté européenne de défense, qui voulait créer une armée européenne placée sous l'autorité de l'OTAN, mais celle-ci se solda par un échec. Plus récemment, le Traité de Lisbonne de 2007 a posé le principe d'une politique de sécurité et de défense commune (PSDC), tout en précisant que cela n'affectait pas «le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'OTAN». Plusieurs visions de la Défense européenne s'opposent au sein des 27, avec d'un côté les partisans d'une Europe militairement souveraine «en complément de l'OTAN» et ceux qui ne la conçoivent qu'à travers le bloc militaire piloté par Washington.

R. I.

GHARDAÏA

Plus de 900 ha mobilisés pour la réalisation de 5 centrales photovoltaïques

Une superficie globale de 940 hectares a été affectée dans la wilaya de Ghardaïa à la réalisation de cinq centrales photovoltaïques d'une capacité globale de 490 mégawatts, a-t-on appris de la direction de l'Energie et des mines (DEM).



Cette superficie a été localisée sur des sites situés respectivement dans les communes de Metlili (500 ha) et (20 ha), Guerrara (200 ha), El Ateuf (200 ha) et Berriane (20 ha), et ce, sur la base de résultats d'enquêtes sur terrain, confortés par des critères adaptés aux exigences de réalisation des stations d'énergie solaire, a précisé le directeur du secteur, Taleb Boukhalfa.

Ces cinq sites devant abriter ces centrales ont été sélectionnés sur des critères de qualité particuliers, notamment l'ensoleillement exceptionnel, la proximité de la route, en plus du fait que chaque site bénéficie d'un réseau électrique pour transporter l'énergie produite, a-t-il souligné.

Un appel à manifestation d'intérêt national et international pour l'investissement et la réalisation de ces cinq stations solaires d'une puissance globale de 490 MW à proximité des localités suscitées a été lancé, a fait savoir M.Boukhalfa.

En ligne avec la stratégie énergétique du pays visant la concrétisation d'un programme de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2032 d'une capacité de 15.000 MW à travers le territoire national, les pouvoirs publics ont déployé des efforts louables pour mettre à niveau et renforcer les infrastructures de base d'une part et, d'autre part, la création d'une dynamique d'investissement autour des potentialités de la wilaya de Ghardaïa, a-t-il soutenu.

Toutes les mesures de facilitation pour répondre aux doléances et autres intérêts exprimés par les investisseurs candidats à la réalisation de ces stations conformément aux procédures et cahiers des charges portant réalisation de l'étude, de l'engineering, du génie civil, de fourniture, de transport, de montage, de formation d'essais, d'expériences, de raccordement et de mise en service, ont été prises pour la réussite de cet ambitieux programme, assure-t-on.

Ce programme vise à renforcer la production et l'approvisionnement en électricité, à assurer les besoins en la matière à moindre coût, efficacement et durablement, ainsi qu'à relever le défi du réchauffement climatique et à créer une nouvelle dynamique économique basée sur les énergies propres, a rappelé le directeur du secteur. Parallèlement à ce chantier de réalisation de ces stations, les responsables de la wilaya ont encouragé la généralisation de l'énergie solaire notamment dans les écoles et l'éclairage public afin de réduire la facture énergétique des communes.

La région de Ghardaïa a été, pour rappel, choisie par les pouvoirs publics pour être une plate-forme de formation dans le Sud du pays pour la maîtrise du processus de développement des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire.

Une unité de recherche appliquée en énergie renouvelable (URAER), la première dans le Sud du pays, a été créée en novembre 2002 à Ghardaïa. Affiliée au Centre de recherche appliquée en énergies renouvelables (CDER), selon ses statuts, cette unité s'attelle à la maîtrise et au développement de nouvelles technologies à l'innovation, à la recherche et la formation dans le domaine d'énergies renouvelables appliquées aux différents domaines socioéconomiques. Dans ce sens, une mini-centrale photovoltaïque expérimentale d'une capacité de 30 KW a été mise en service en octobre 2016 dans l'enceinte de l'unité de recherche. Cette centrale photovoltaïque (CPV) à concentration expérimentale, pédagogique, composée d'un système de miroirs de lentilles de Fresnel, est un véritable laboratoire d'idées et une plateforme d'échanges et de réflexion autour de la maîtrise de la transition énergétique, du fossile vers le solaire.

Par ailleurs, une mini-centrale solaire pilote à cycle combiné (électricité + solaire) a été également mise en service en 2012 sur le site de Oued N'chou, à 10 km au nord de la commune de Ghardaïa.

Cette mini-centrale constitue ainsi «un laboratoire naturel» pour les études et recherches en matière d'énergie solaire, et est également considérée comme «site d'essais» du matériel utilisé, afin de propager cette technologie à travers l'ensemble du territoire national.

Par la concrétisation de cet ambitieux programme de réalisation des stations d'énergie solaire, l'Algérie déploie des efforts pour réduire la dépendance aux ressources énergétiques fossiles et développer des énergies propres solaires et renouvelables afin de contribuer à l'effort international de lutte contre les changements climatiques.

R. R.

PORT DE DJEN DJEN (JIJEL)

Deux shiploaders mis en service au cours du 1er semestre 2024

DEUX SHIPLOADERS (grandes machines utilisées pour le chargement de matériaux solides à bord des navires) seront mis en service «au cours du 1er semestre de 2024» au port de Djen Djen, à Jijel, a indiqué, lundi, le Président-directeur général de ce port, Abdeslam Bouab.

Le même responsable a précisé que les deux machines, qui permettront, après leur mise en service, d'accélérer l'expédition des matériaux solides destinés à l'exportation, ont été commandées de Chine et devraient être réceptionnées au port en avril et juin prochains.

M. Bouab a ajouté que la réception des deux shiploaders permettra d'augmenter les capacités de chargement et d'accélérer les opérations d'expédition de matériaux solides destinés à l'exportation, en particulier le clinker (matière première du ciment).

Ces équipements permettront également l'accostage et la sortie des navires dans un court laps de temps, la réduction des délais d'attente des navires et leur longue attente en rade, onéreuse en termes de surestaries. Cela est de nature, a encore indiqué le même responsable, à augmenter la compétitivité du port qui pourra ainsi améliorer substantiellement ses revenus.

Un premier shiploader avait été installé en octobre 2023 au port de Djen Djen, au profit du groupe Holcim Algérie, d'une capacité de chargement de 18.000 tonnes/jour, a aussi déclaré M. Bouab, rappelant que ce port avait connu, en 2023, une augmentation significative de ses échanges commerciaux, qui sont passés de 9,2 millions de tonnes en 2022 à 9,8 millions de tonnes, soit une augmentation de 7 %.

Les exportations hors hydrocarbures à partir du port de Djen Djen (fer, ciment, matériaux de construction et autres) ont également enregistré une hausse estimée à 3 % au cours de l'année 2023. Un chiffre qui devrait notablement augmenter après l'achèvement des travaux du terminal à conteneurs, a conclu le PDG du port.

R. R.

TIZI OUZOU

Ouverture du marché de Yennayer

C'EST au niveau du marché de l'ex-gare routière que les autorités locales, à leur tête le wali, Djillali Doumi, ont procédé, avant-hier, à l'ouverture officielle du marché de Yennayer, et dont les activités commerciales dureront une semaine. Ce marché sera animé par des artisans et des opérateurs locaux qui proposeront à la vente une variété de marchandises. Il y a lieu préciser que ce marché de yennayer a une connotation beaucoup plus culturelle que marchande et économique. Toujours est-il cependant que les produits proposés, alimentaires surtout, sont nombreux. Par ailleurs, cette manifestation culturelle est initiée par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, le coup d'envoi de la manifestation scientifique et culturelle, qui rentre dans le cadre de la célébration de Yennayer, a bel et bien eu lieu, avant-hier, et conformément à ce que le Jeune Indépendant a annoncé dans son édition passée.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

THÉÂTRE RÉGIONAL DE SIDI BEL ABBÈS

Des journées nationales dédiées à la halqa

Le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès abritera le 11 et 12 janvier, les journées nationales dédiées à l'art populaire la Halqa. Cet événement promet un programme riche et diversifié, alliant spectacles et conférences, a affirmé au Jeune Indépendant Abbassia Madouni, responsable de la programmation et des communications au sein de cette structure.

Selon Abbassia Madouni, El Halqa représente « un pilier incontournable du paysage théâtral en Algérie, particulièrement à Sidi Bel Abbès. Il jouit d'une grande reconnaissance auprès du public et se distingue comme l'une des formes d'expression artistique les plus notables du pays ». Et d'ajouter : « En ouvrant les portes du théâtre de Sidi Bel Abbès pour accueillir cet évènement durant ces deux jours, le ministère de la Culture et des Arts vise à promouvoir cet art ancré dans la richesse culturelle et patrimoniale ».

Elle a souligné que cet art populaire possède « plusieurs caractéristiques distinctives qui captivent les cœurs et suscitent un vif intérêt chez le public ». Et d'expliquer : « Cette forme artistique mêle habilement la musique, le chant et une interaction directe avec l'auditoire, offrant ainsi une expérience artistique vivante, passionnée et empreinte d'enthousiasme. Considéré comme un pilier important du théâtre en Algérie, la halqa véhicule des symboles et des messages profonds qui abordent des questions sociétales, identitaires et patrimoniales de grande importance ».

Cet événement vise, selon la même source, à préserver l'héritage culturel et populaire, favoriser le dialogue entre le public et les artistes, et discuter de l'importance de l'art populaire dans le renforcement des valeurs de l'identité algérienne. Mediouni insiste sur le fait que ces journées sont « une opportunité pour célébrer la joie et la fierté de l'authenticité algérienne, tout en préservant la mémoire collective et le patrimoine culturel du pays ».



Abassia Mediouni a dévoilé que l'événement réunira un ensemble d'artistes renommés dans l'art populaire, parmi lesquels figurent kouidri Smaïn de la wilaya de Saïda, Cheikh Mohamed Benaoura de Tiaret. Des représentations fusionnant l'art populaire avec le théâtre local seront présentées à Sidi Bel Abbès, en plus d'autres spectacles proposés par les artistes Abbas Sedjraoui, Abdelkader Nebal et d'autres encore.

De plus, des débats impliquant des experts universitaires se concentreront sur différents aspects d'El Halqa et son lien avec la culture et la société. Ces rencontres mettront en lumière l'importance de l'art populaire dans les traditions algériennes, son rôle dans la préservation de l'identité algérienne et de la littérature populaire. Parmi les intervenants, Idris Karkaoui de l'université de Sidi Bel Abbès et Benchahida Mansour de l'université de Mostaganem.

Abbassia Madouni a aussi, souligné que la halqa représente l'une des formes d'expression les plus significatives en Algérie et qu'il jouit d'une grande popularité à Sidi Bel Abbés. L'organisation de cet événement au théâtre régional vise à renforcer les valeurs de l'identité algérienne et à préserver le patrimoine culturel et populaire. Elle est également une opportunité pour communiquer, exprimer la joie et la fierté de l'authenticité algérienne.

« Les Journées nationales de la halqa s'efforcent de répondre à plusieurs questions essentielles. Elles cherchent à approfondir notre compréhension de ce patrimoine et de cet art populaire, ainsi qu'à encourager la communication, l'interaction et l'intégration entre les praticiens de cette forme d'art, en réunissant autant que possible les différents acteurs de l'art populaire », a-t-elle fait savoir.

Il est également question, selon Madouni, de comprendre comment l'art populaire peut être transféré de ses environnements initiaux tels que les espaces de rue, vers des scènes théâtrales conventionnelles telles que les théâtres et les espaces d'art, et comment cela influe sur les acteurs et le public.

Meriem Djouder

APN

Le projet de loi sur l'industrie cinématographique présenté

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présenté, avant-hier, devant la Commission de la Culture, de la Communication et du Tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi sur l'industrie cinématographique, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce projet de loi, composé de 85 articles et approuvé lors du Conseil des ministres du 10 décembre dernier, vise à établir un cadre juridique encadrant les activités productives et de services liés au cinéma.

Soulignant l'objectif du texte, Mouloudji a déclaré qu'il cherchait à instaurer un cadre législatif adéquat régissant les activités cinématographiques en tant qu'industrie, accordant ainsi une place prépondérante à l'aspect industriel du cinéma. Elle a ajouté que ce projet définissait les règles essentielles pour l'exercice de l'activité cinématographique, tout en garantissant la liberté dans le respect des lois, des valeurs morales, des symboles nationaux et de l'histoire de la nation.

Le projet de loi introduit des dispositions relatives à la production, la distribution, l'exploitation, l'importation, l'exportation des films cinématographiques, et encadre les services cinématographiques. Il prévoit notamment des autorisations préalables pour le tournage de films sur le territoire national, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes en cas de prises de vue dans des zones sensibles ou militaires.

Un volet du projet concerne la création d'une commission d'évaluation des films, chargée de donner son avis préalable pour l'attribution du visa d'exploitation cinématographique. Il propose également la mise en place d'un comité pour l'aide publique à l'industrie cinématographique, destiné à examiner les demandes d'aide et à émettre des avis techniques pour soutenir cette industrie. Le projet comprend également des dispositions relatives à la formation et à l'amélioration du niveau des artistes et professionnels.

En outre, le projet inclut des dispositions relatives à la délivrance de cartes professionnelles pour les acteurs du cinéma et à l'établissement d'une charte éthique pour l'activité cinématographique, en plus de prévoir des mesures pour la formation et l'amélioration du niveau des professionnels du secteur. Il s'agira, aussi, de la création "d'une commission de médiation et d'éthique auprès des services concernés sous la tutelle du ministère de la Culture, qui se chargera de l'élaboration d'une charte d'éthique de l'activité cinématographique", a-t-elle ajouté. La ministre a également mentionné des sanctions pénales prévues en cas d'infractions, soulignant la nécessité d'un corps d'inspecteurs du cinéma pour constater ces infractions et superviser la régulation du secteur cinématographique.



De son côté, le président de la Commission de la culture, de la communication et du tourisme, Abdellah Aloui, a indiqué qu'une série de rencontres "sera organisée, à partir de demain, avec les différents professionnels du domaine cinématographique et les acteurs des secteurs public et privé, afin d'enrichir ledit projet de loi".

M. D.

TENNIS

Maria Badache remporte le Championnat ITF/CAT des jeunes de la région de l'Afrique du Nord U16

LA JEUNE talentueuse algérienne Maria Badache a remporté aujourd'hui, mardi, le championnat ITF/CAT des 16 ans de la région de l'Afrique du Nord, contre l'Egyptienne J. Mohamed Tawila par 2 sets à 0 (6/0 - 6/0), a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT). Maria, exemptée du premier tour, a démarré le championnat par une victoire contre l'autre Égyptienne Haithem El Saadany en deux sets (6/2; 6/3), avant de battre la Tunisienne Nadine Hamrouni en demi-finale sur le score de (6/1; 6/0). Pour rappel, l'Algérie participe avec les sélections nationales (garçons et filles) U14 et U16 aux Championnats ITF/CAT (Individuel et par équipes) des jeunes de la région de l'Afrique du Nord, qui se déroulent du 05 au 14 janvier courant au Caire.

LÉGENDE DU FOOTBALL ALLEMAND

Le « Kaiser » Franz Beckenbauer tire sa révérence

LE MYTHIQUE défenseur allemand est mort à l'âge de 78 ans. Franz Beckenbauer a été champion du monde en 1974 en tant que joueur puis en tant qu'entraîneur en 1990. C'est un morceau du football allemand qui s'en va. Franz Beckenbauer est est décédé ce lundi 8 janvier à l'âge de 78 ans, a annoncé la fédération allemande. Champion du monde en tant que joueur puis en tant qu'entraîneur, il est l'un des trois hommes à avoir accompli cet exploit, après Mario Zagallo et avant Didier Deschamps. Jouait-il au même jeu que les joueurs d'aujourd'hui ? Franz Beckenbauer évoluait à un poste qui n'existe plus, ou presque, ce libero qui surveillait les arrières de la défense, dernier rempart avant le gardien de but, libre (d'où son nom) d'intervenir ou non. Le Kaiser ne courait pas, ou si peu. Il surveillait ses troupes, la tête haute et le buste droit. Il haranguait un défenseur défaillant, replaçait l'un ou l'autre, encourageait un coéquipier usé, motivait le onze du Bayern de Munich, son unique club à part un rapide tour à Hambourg, et, surtout, au Cosmos de New York où il termina sa carrière comme aujourd'hui Cristiano Ronaldo en Arabie Saoudite. Beckenbauer ne taclait pas, il s'imposait. Sa seule présence impressionnait l'adversaire. Cette économie de moyens l'autorisa à jouer la demi-finale de Coupe du monde 1970 entre l'Italie et l'Allemagne, le bras en écharpe, soutenant une clavicule cassée lors d'un match précédent. Il était libero mais, en Allemagne, on lui donnait du Spielführer tant sa vision du jeu et son influence le rapprochaient d'un meneur de jeu. L'homme aimait le jeu, l'attaque, il recherchait la belle passe, le une-deux, la feinte, tout ce qui fait du football un art. Un Platini de l'arrière, en somme. Joueur, le Kaiser cumule les succès : quatre titres de champion d'Allemagne, notamment, et trois coupes des clubs champions (l'ancêtre de la Ligue des champions), dont celle emportée d'une courte tête (1-0) contre l'AS Saint-Étienne, en 1976. À la tête de l'équipe nationale d'Allemagne, il gagne la Coupe du monde 1990, devenant le second à remporter le trophée comme joueur et entraîneur avec le Brésilien Zagalo (et avant Didier Deschamps, plus de vingt ans après).

LIGUE 2 AMATEUR :

L'ASM Oran table sur le mercato hivernal pour se relancer dans la course à l'accession

L'ASM Oran va se renforcer lors de l'actuel mercato hivernal en vue de la suite du parcours du championnat de Ligue 2 de football où cette formation ne perd pas espoir de jouer la carte de l'accession, a indiqué, mardi, son Manager général.

Dans une déclaration à l'APS, Houari Benamar a fait savoir que son club active pour recruter de nouveaux joueurs à l'occasion du mercato hivernal, tout en œuvrant à qualifier les deux éléments recrutés lors du mercato estival (Belkaroui et Nekrouf), mais qui n'ont pas eu leurs licences » pour des raisons administratives ». Ce responsable s'est dit, en outre, « optimiste » sur les possibilités d'un retour en force des siens dans la course à l'accession, « une fois l'effectif renforcé », soulignant que tout le monde dans le club « est toujours animé d'un grand désir pour jouer toutes ses chances dans la bataille ». L'ASMO, absente de la cour des grands depuis l'exercice 2015-2016, a réalisé un bon départ dans le championnat du groupe « Centre-ouest » cette saison, et ce, avant d'enchaîner les contre-performances qui ont valu son poste à l'entraineur Larbi Morsli, remplacé, il y a quelques semaines, par Salem Laoufi. Ce dernier a réussi, le week-end passé, son deuxième succès avec les Vert et Blanc en battant à domicile l'ES Koléa (2-1) pour le compte de la 10e journée du championnat, lequel succès a permis à son équipe de se hisser à la 6e place au classement avec 15 points. Et même si la formation de 'M'dina J'dida' accuse un retard de dix longueurs sur le leader, le RC Kouba, son Manager général garde espoir de se relancer dans la course à l'accession, « d'autant plus qu'il reste, encore, pas moins de 20 journées au cours desquelles beaucoup de choses peuvent arriver », a-t-il soutenu. Par ailleurs, l'ASMO accueillera l'IRB Khemis El Khechna, un autre pensionnaire de la Ligue 2 (Gr. Centre-est), lors des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, une épreuve sur laquelle le club oranais table aussi, selon Houari Benamar, qui ne cache pas ses ambitions d'y aller « le plus loin possible », a-t-il encore assuré.



CHANGEMENT DES DATES DES 14E ET 15E JOURNÉES . . .

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a apporté des modifications au calendrier des prochaines journées du championnat de Ligue 2. Ainsi, la 14e journée aura lieu le mercredi 24 janvier 2024 et la 15ème est programmée le dimanche 28 janvier, précise la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel. La phase aller du championnat de Ligue 2 amateur prendra fin le 29 janvier 2024 et la trêve durera jusqu'au 15 février 2024. Selon le programme de la LNFA, la reprise du championnat aura lieu le vendredi 16 février avec le déroulement de la 16e journée, tandis que la 17e aura lieu le mardi 20 février, suivie de la 18e, quatre jours plus tard soit le 24 février. Pour rappel, la 11e journée se déroulera le week-end prochain (12-13 janvier 2024.) Le RC Kouba (25 points) dans le groupe Centre Ouest, et l'Olympique Akbou (25 points) dans le groupe Centre-Est, sont en tête du classement du championnat de Ligue 2 à l'issue de la 10e journée disputée la semaine dernière.

. . . (Groupe : Centre-Ouest) : Défalcation d'un point aux seniors du NA Hussein Dey (LNFA)

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a décidé de défalquer un point aux seniors du NA Hussein Dey consécutivement aux trois forfaits de sa catégorie des moins de 19 ans, a indiqué l'instance chargée de la compétition mardi sur son site officiel. L'équipe du NAHD des U19 avait déclaré lors des matchs : ES Ben Aknoun – NAHD du 11 novembre 2023, NAHD – USM Alger du 16 décembre 2023 et CR Belouizdad – NAHD du 2 janvier 2024. C'est en raison de la non présentation des licences dans les deux premières rencontres et en raison de l'absence de l'ambulance dans le troisième match, précise la LNFA. Signalons que depuis le 15 novembre dernier, l'absence de ce moyen de locomotion sanitaire entraine un forfait avec ses répercussions sur la marche de l'équipe seniors. Le NAHD compte désormais 11 point au lieu de douze. Il partage la 9ème place avec la JSM Tiaret et le MCB Oued Sly.

Classement :	Pts	J
1). RC Kouba	25	10
2). ES Mostaganem	22	10
3). GC Mascara	20	10
4). ESM Koléa	17	10
–). CR Témouchent	17	10
6). ASM Oran	15	10
–). WA Mostaganem	15	10
8). SKAF El Khemis	13	10
9). MCB Oued Sly	11	10
–). NA Husseïn Dey	11	10
–). JSM Tiaret	11	10
12). SC Mecheria	10	10
13). O. Médéa	9	10
–). WA Boufarik	9	10
–). RC Arbaâ	9	10
16). JS Guir Abadla	5	10

MÉDÉA :

Le complexe omnisports Imam Ilyes réhabilité en 2024

LES TRAVAUX de réhabilitation du complexe omnisports « Imam Ilyes » de Médéa seront lancés au plus tard au début du 2e trimestre de l'année en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Plusieurs actions sont projetées dans le cadre de la « mise à niveau » du complexe « Imam Ilyes », principalement l'enceinte du stade de football où est domicilié le club phare du Titteri, l'Olympique de Médéa (OM), et ses annexes, en perspective de son homologation par la fédération algérienne de football (FAF) pour abriter des compétitions de la confédération africaine de football (CAF), a fait savoir le directeur de la jeunesse et des sports par intérim, Missoum Benrokia. Le projet de réhabilitation du complexe fait suite aux recommandations formulées, en 2022, par la commission mixte (ministère de la jeunesse et des sports et fédération algérienne de football (FAF), chargée de l'examen et du suivi du professionnalisme des actions à mener sur le site en vue de l'homologation du stade « Imam Ilyes » comme terrain de football apte à accueillir des compétitions internationales, a-t-il rappelé. Parmi les principales actions que compte mener la DJS en prévision de cette homologation, Missoum Benrokia a cité le remplacement de la pelouse du stade de football, l'installation d'un éclairage professionnel permettant de disputer des matchs de football en nocturne, le confortement des gradins et la couverture également de la tribune réservée aux supporteurs des clubs visiteurs. En plus de la réfection des vestiaires pour joueurs, des actions supplémentaires vont être effectuées lors de la seconde phase du projet et portent sur la mise à niveau du terrain de réplique situé à proximité de l'office, ainsi que l'aménagement du parc pour voitures, a ajouté le même responsable. Les procédures d'affectation des travaux de réhabilitation sont « en phase de finalisation », selon Missoum Benrokia.

CAN 2023 / E. N :

Choix des sélectionnés : Quand Benlamri, solidaire, montre la voie à suivre.

À l'aube d'un tournoi crucial, la CAN, certains médias n'ont pas hésité à sortir les loupes pour sortir le moindre petit détail afin de perturber ou affaiblir l'équipe nationale, en tête le sélectionneur. Des questions pas du tout innocentes ont été ainsi posées à des internationaux, le dernier en date Djamel Benlamri ainsi qu'à d'autres joueurs non sélectionnés, les « invitant » indirectement à dénoncer ouvertement ces intentions malveillantes avec comme cible Belmadi.

Par Rabah Azizi.

À la fin du Classico MCA - JSK, les projecteurs se sont braqués sur l'ancien international algérien, Djamel Benlamri, qui a qualifié les questions posées de déplacées, pour rester mesuré. Une réaction franche et directe d'un homme affirmé, juste, nette et sans bavures. Malgré son absence sur la liste des sélectionnés, le Champion d'Afrique 2019 tient au bien-être du groupe qui s'est déplacé à Lomé et qui disputera la CAN en Côte d'Ivoire, montrant surtout son attachement à l'EN et se félicitant pour ses bonnes performances. En tant que défenseur, il dira défendre les intérêts des « Verts » avant les siens et lance : « Pendant leur stage, il faut les laisser tranquilles. La liste a été établie, ceux qui souhaitaient X sont présents, tout comme ceux qui n'en voulaient pas. Épargnez-les, car de nombreux parasites gravitent autour de l'équipe, provenant à la fois de sources se disant officielles et de médias. » En effet, l'ancien de la JSK, défend corps et âme son équipe nationale et est tout à fait conscient des enjeux de la Coupe d'Afrique, mais aussi et surtout de la pression qui règne dans le groupe, dans une équipe de haut standing qui vise le sommet pour des supporters qui ne se contenteront pas d'une demi-finale seulement et surtout pas d'un échec à la "Japoma". Il estime que « leur



ajouter une pression supplémentaire serait synonyme de les plomber. Selon lui, certains nouveaux ne connaissent pas encore l'Afrique, mais avec des éléments d'expérience, il est essentiel de les soutenir à distance. En étant sur place, un joueur peut être influencé par les commentaires, qu'ils proviennent d'anciens joueurs ou de journalistes. Il faut être prudent. En 2019, nous avons vécu cela, avec des attaques de toutes parts. Lorsque nous avons remporté le titre, certains se sont cachés, tandis que d'autres persistent dans leur œuvre destructrice. Mettons fin à cela. C'est notre sélection à tous, et je regrette que, parfois, on a l'impression que certains souhaitent l'échec, peut-être pour des raisons personnelles. » Visiblement, Benlamri n'a pas encore oublié les critiques qui fusaient à propos de Belmadi et de ses choix avant la CAN 2019 et la CAN 2021. En contraste des "spécialistes" élus "détracteurs champions" des « Fennecs », des stars et d'anciennes personnalités de renom, contrairement aux autres, louent l'entraîneur algérien et ses joueurs en leur accordant leurs faveurs, présentés en favoris à ce tournoi grâce à leurs qualités techniques, leur talent à en revendre, difficilement égalé, mais aussi la qualité tactique avec le travail acharné des soldats de Belmadi qui redoublent d'efforts à chaque fois. Par exemple, Vahid Halilhodžić, ex-coach de l'équipe algérienne, ne sous-estime pas les «Verts». Bien au contraire, il loue ce « groupe solide, homogène et talentueux en affirmant que l'équipe nationale algérienne possède le potentiel et la détermination nécessaires pour viser la victoire à la Coupe d'Afrique. Selon le technicien bosniaque, l'Algérie confirme depuis plusieurs années sa position parmi les meilleures équipes du continent, s'appuyant sur des capacités individuelles et collectives remarquables. La sélection algérienne maintient un niveau de jeu très élevé, grâce à la présence de joueurs à la fois jeunes et expérimentés. » À son tour, la star Emmanuelle Adebayor, un joueur de haut niveau qui a évolué à Tottenham, Arsenal, Manchester City et au Real Madrid, n'a pas manqué d'encenser « une équipe algérienne qui mérite toutes les louanges. Une équipe qui, pour lui, « a toutes ses chances de triompher et de décrocher le titre de champion. L'E.N d'Algérie s'est illustrée de manière remarquable contre le Togo. Je souhaite à l'Algérie tout le courage nécessaire pour la CAN, avec l'espoir de voir l'équipe remporter le titre. La qualité du jeu, notamment avec Bentaleb qui fait preuve de simplicité et de prises de décisions judicieuses, est un atout majeur. La présence de Mahrez et Slimani renforce les chances de succès, bien que la prudence soit de mise dans cette compétition exigeante. Mes souvenirs avec l'Algérie sont toujours positifs, j'adresse mes meilleurs vœux de succès à tous lors de la CAN » s'est-il exprimé. L'Algérie est indéniablement bien positionnée pour décrocher le titre, et a toutes ses chances pour le faire. Dotée d'une défense robuste et polyvalente, de milieux dynamiques et d'une attaque créative et prolifique, écarter cette armada de joueurs exceptionnellement talentueux serait une erreur grave. Critiquer les choix des techniciens semble superflu. Espérons que nos « Fennecs » iront jusqu'au bout, non seulement pour faire taire les détracteurs et autres mauvaises langues, mais surtout pour combler de joie des supporters qui représentent tout un peuple, uni derrière eux.

R.A

CAN 2023 - SÉLECTION ALGÉRIENNE :

Les Verts joueront en blanc pour leurs 2 premiers matchs, et en lors du 3e

LA SÉLECTION algérienne de football portera un jeu de maillot tout en blanc lors de ses deux premiers matchs dans la phase de poules de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2023), prévue du 13 janvier au 11 février en Côte d'Ivoire, avant de se rabattre sur le vert pour le troisième et dernier match dans le Groupe (D), a annoncé lundi la Fédération algérienne (FAF). La sélection nationale est désormais fixée sur les tenues qu'elle arborera lors du premier tour de la CAN TotalEnergies – Côte d'Ivoire, puisque la Confédération africaine de football a déjà transmis un document dans ce sens. Ainsi, les coéquipiers du meilleur buteur de la sélection nationale, Islam Slimani, disputeront les deux premiers matchs en blanc, avant de passer au vert lors du troisième match» a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Le premier match des Verts est prévu le lundi 15 janvier (21h00/heure algérienne) au Stade de la Paix, à Bouaké. Ils porteront un maillot blanc, accompagné d'un short blanc et de bas blancs, alors que le gardien de but sera habillé en bleu. Leur adversaire, l'Angola, portera son équipement traditionnel, composé d'un maillot rouge, d'un short noir et de bas rouges, alors que le gardien de but sera habillé en gris. Le deuxième match est prévu le samedi 20 janvier (15h00), également au Stade de la Paix à Bouaké. Comme lors du premier match, les camarades de Slimani porteront un maillot blanc, un short blanc et des bas blancs, alors que leur gardien sera en bleu. Pour sa part, Burkina Faso, qui sera leur adversaire lors de ce deuxième match portera un maillot vert, un short vert et des bas verts, alors que le gardien de but sera habillé en gris. Le changement de tenue pour les Guerriers du Désert interviendra lors de la troisième journée de la phase de poules (Groupe D), qui aura lieu le mardi 23 janvier (21h00), au Stade de la Paix à Bouaké. Les poulains du coach Djamel Belmadi porteront un maillot vert, un short vert et des bas verts, alors que leur gardien de but sera en noir. Cette fois, c'est leur adversaire, la Mauritanie qui sera tout en blanc, puisque son maillot, son short et ses bas seront tous immaculés, alors que son gardien sera habillé en couleur orange.

LE DÉTAIL :

C'est ainsi que les coéquipiers du meilleur buteur de la sélection Islam Slimani se présenteront dans les tenues suivantes :

- Le lundi 15 janvier 2024, stade de la Paix de Bouaké (20h00) :

Algérie (maillot blanc, short blanc et bas blancs, gardien de but en bleu)

Angola (maillot rouge, short noir et bas rouges, gardien de but en gris).

- Le samedi 20 janvier 2024, stade de la Paix de Bouaké (14h00).

Algérie (maillot blanc, short blanc et bas blancs, gardien de but en bleu)

Burkina Faso (maillot vert, short vert et bas verts, gardien de but en gris).

- Le mardi 23 janvier 2024, stade de la Paix de Bouaké (20h00) :

Mauritanie (maillot blanc, short blanc et bas blancs, gardien de but en orange)

Algérie (maillot vert, short vert et bas verts, gardien de but en noir).

IL S'APPRÊTE À DISPUTER SON TOUT PREMIER TOURNOI CONTINENTAL MAJEUR

Yasser Larouci : « Nous donnerons tout pour le peuple »

APRÈS avoir bouclé le stage de préparation à Lomé (Togo) avec l'équipe algérienne en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, le défenseur international algérien, Yasser Larouci, a d'abord partagé ses premières impressions sur les conditions météorologiques en Afrique de l'Ouest. « Le climat est très chaud avec beaucoup d'humidité. Nous nous adaptons aux conditions que nous aurons en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré devant les médias assurant la couverture de la préparation des Fennecs au Togo. Dans le pays hôte de la CAN dès aujourd'hui après avoir disputé hier le dernier match de préparation face au Burundi,le latéral gauche de Sheffield United (Premier League) a évoqué sa prochaine participation au tournoi continental. « C'est ma première Coupe d'Afrique des nations, et je suis ravi de pouvoir y participer. Nous donnerons le maximum pour le peuple et représenterons le pays. Même si je n'avais pas autant de temps de jeu que je l'aurais souhaité, cette compétition reste une opportunité en or. Participer à une CAN avec son pays n'a pas de prix. Nous allons tout faire pour les rendre fiers, donner le maximum et nous battre jusqu'à la fin », a-t-il indiqué. Considéré comme le titulaire du poste d'arrière-gauche en sélection nationale, Rayan Aït-Nouri (6 sélections), remis de sa blessure à la cheville, aura Laroucicomme doublure lors de la compétition qu'abritera la Côte d'Ivoire. A ce propos, Larouci, qui a dû se contenter d'une vingtaine de minutes de jeu vendredi face au Togo A' en match amical (3-0), a répondu avec humilité sur sa situation : « Je ne le vois pas comme une concurrence. Nous sommes des coéquipiers et nous poursuivons le même but, le même objectif », a-t-il tenu à préciser. Pour rappel, les champions d'Afrique 2019 entameront leur aventure en terre ivoirienne face à l'Angola le 15 janvier à Bouaké.

Le géant japonais Softbank trompé par un réseau social fantôme sans utilisateurs, où il avait investi 150 millions de dollars



L'entreprise japonaise SoftBank a reconnu avoir été dupée par un réseau social IRL, qui prétendait être le nouveau Facebook, alors qu'il était peuplé de robots. Problème, elle a investi 150 millions de dollars dans la société.

Il est particulièrement difficile pour SoftBank de nier l'échec. Le conglomérat japonais, qui possède des participations dans Alibaba, Sprint, ARM ou encore Boston Dynamics, n'a pas vraiment eu le nez creux en investissant, par le biais de son fonds Vision Fund, 150 millions de dollars dans IRL (In Real Life).
L'intérêt s'est révélé être une tromperie, avec pas moins de 95 % des utilisateurs qui n'étaient que des bots totalement fictifs, sur un réseau social qui prétendait pouvoir rivaliser avec Facebook.

Un investissement alléchant pour Softbank, qui tourne au fiasco

Attiré par la belle promesse en 2021, le fonds d'investissement de SoftBank a aidé à valoriser cette entreprise américaine à 1,2 milliard de dollars. Mais les doutes ont rapidement émergé sur les chiffres gonflés d'utilisateurs de l'application IRL.
Un audit a alors révélé que plus de 9 membres sur 10 n'étaient pas des humains. Fort logiquement, Softbank a attaqué en justice le fondateur du réseau social, Abraham Shafi.
Cet échec XXL remet évidemment en question le flair presque légendaire d'investisseur de Masayoshi Son, le fondateur de SoftBank, qui a déjà dû digérer le fiasco de WeWork pas plus tard qu'au moins de novembre, qui lui aura d'ailleurs coûté 11,5 milliards de dollars.
Et voilà qu'éclate le scandale IRL, qui ébranle à nouveau la crédibilité de Masayoshi Son.
Le fonds d'investissement en question, Vision Fund 2, fut créé en 2019 fort du succès de sa V1. Mais le premier cité a perdu 1,7 milliard de dollars au dernier trimestre, ce qui plombe le moral des investisseurs.

Les investissements impulsifs du papa de Softbank, Masayoshi Son, remis en question

Softbank a porté plainte contre IRL et son fondateur pour fraude. Mais en face, Abraham Shafi reste impassible et défend la légitimité de son application fantôme. Les juges vont devoir faire la lumière sur la responsabilité des deux parties. Les témoignages de certains anciens salariés, qui expliquent que personne n'avait jamais entendu parler d'IRL (alors que le réseau social se vantait d'avoir séduit 25 % des adolescents américains), ne font en tout cas pas les affaires d'Abraham Shafi.
Au-delà du fait de s'être fait flouer, c'est surtout la façon dont l'investissement a été validé qui interpelle. Moins de 48 heures après avoir rencontré le fondateur d'IRL, Masayoshi Son était d'accord pour investir.
Il s'était passé la même chose avec WeWork en 2017, même si l'entreprise de coworking a vécu.
Les investissements audacieux et impulsifs du PDG semblent s'éloigner de ses succès antérieurs, comme le pari Alibaba, plus que réussi. Ce sont autant de choix qui, aujourd'hui, mettent en doute la sagacité d'investissement de l'homme d'affaires.

CES 2024 : entre Ryzen 8040U, Ryzen 8000G et Ryzen 5000, il y en a pour tous les goûts chez AMD !



LE SEGMENT des processeurs clients était à l'honneur lors de la conférence CES 2024 d'AMD. De nombreuses jolies annonces à la clé.
Les rumeurs d'avant salon n'avaient pas complètement vendu la mèche, mais nous nous attendions malgré tout à de nombreuses annonces au cours de la conférence pré-CES d'AMD.
Nous avons déjà évoqué la question graphique, finalement modeste, il en va autrement du monde du CPU avec de très nombreuses annonces sur tous les segments des processeurs dits « clients ».

Des Ryzen 8000U peu mis en avant

Première gamme de CPU à faire parler d'elle, la toute nouvelle série des Ryzen 8000 était très attendue. AMD rappelle qu'avec elle, il est question d'associer les architectures XDNA, Zen 4 et RDNA 3. L'objectif est d'aboutir à des puces polyvalentes qui se présentent comme l'évolution des composants utilisés sur les consoles ROG Ally ou Legion GO. Malin, AMD a profité de la sortie récente des Meteor Lake pour mettre en avant son fer de lance, le Ryzen 7 8840U et annoncer des performances supérieures de 1,08 à 1,85x sur les applicatifs et de 1,02 à 1,6x en jeu vidéo.
De manière assez surprenante en revanche… ce fût à peu près tout pour ce Ryzen 7 8840U pourtant très attendu et pour l'ensemble de la gamme 8040 laquelle n'a même pas bénéficié d'un récapitulatif.

Les Ryzen 8000G : AMD modernise ses APU

AMD a préféré rapidement embrayer sur la gamme Ryzen 8000G, laquelle vient apporter les solutions graphiques intégrées Radeon 700M au monde desktop avec quatre puces différentes.
L'APU la plus haut de gamme, le Ryzen 7 8700G disposera ainsi de 8 cœurs Zen 4 capables d'atteindre 5,1 GHz et d'une solution Radeon 780M pour un TDP de seulement 65 watts.
Une telle puce n'a en réalité pas beaucoup de concurrence et AMD est presque embêtée pour la comparer aux composants Intel, le Core i7-14700K n'est logiquement pas au mieux.
AMD insiste sur les performances graphiques d'une telle puce qui permet enfin à une APU desktop de maintenir de manière consistante les fameuses 60 images par seconde dans la plupart des jeux sans carte graphique dédiée, mais aussi en faibles détails et en 1 080p.
Ryzen 3 8300G, Ryzen 5 8500G, Ryzen 5 8600G et Ryzen 7 8700G ont ainsi été confirmés avec une sortie calée au 31 janvier, mais sans prix public pour le moment : nous ne manquerons pas de mettre à jour cette actualité dès lors que nous aurons cette information.

Quatre nouveaux Ryzen pour AM4

La troisième étape de la partie CPU de la conférence menée par Lisa Su aura été l'occasion d'insister sur la plateforme AM4. Pas beaucoup de franches nouvelles puisque les récentes rumeurs avaient presque tout dévoilé.
AMD a donc dévoilé quatre nouvelles puces dont la sortie est toujours calée au 31 janvier, mais pour lesquelles des prix ont cette fois été affichés. Le Ryzen 7 5700X3D sera vendu 249 dollars et se distingue par ses 100 Mo de cache autorisés par le X3D.
Le Ryzen 7 5700 sera une version très proche, avec les mêmes 8 cœurs, mais des fréquences plus élevées et sans X3D. Le cache passe donc à 20 Mo et le prix dégringole à 175 dollars. Enfin, pour fermer la marche, deux « GT » ont été confirmés. Le Ryzen 5 5500GT et son grand frère Ryzen 5 5600GT. Le premier n'a que 4 cœurs et une fréquence maximum de 4,4 GHz quand le second pointe à 6 cœurs et un boost jusqu'à 4,6 GHz. Ils disposent tout deux d'un iGPU Radeon Graphics et leurs prix sont de 125 dollars pour le 5500GT ou 140 pour le 5600GT.
Histoire de parfaire les choses, AMD a diffusé un large tableau faisant le point sur l'ensemble de la gamme desktop de ses processeurs… Une famille élargie comme on peut le voir !

Apple va prendre son temps avec l'IA malgré la concurrence de Samsung, Google et ChatGPT



Apple se met aussi à l'IA générative, mais avec un certain retard par rapport à ses concurrents ! L'IA a été le sujet de l'année 2023 du fait de l'émergence fulgurante de ChatGPT. Depuis, tous les géants de la tech suivent le chemin du couple Microsoft-OpenAI, même si une société parmi les GAFAM semble (étonnamment) à la traîne : Apple. La firme de Cupertino a en effet été tout simplement « prise au dépourvu », ce qui lui fait accuser un sacré retard dans la course. Mais elle compte bien se refaire, tout en suivant son propre rythme.

L'IA arrive lors de la WWDC 2024

Apple proposera bien à terme une alternative de son cru à ChatGPT. Mais pour ceux qui espèrent pouvoir un jour utiliser un tel outil, il faudra être patient. Car selon Mark Gurman, le journaliste de Bloomberg qui couvre depuis de nombreuses années l'actualité d'Apple, la première présentation publique de l'IA maison n'aura lieu qu'en juin prochain, lors de l'édition 2024 de la Worldwide Developers Conference (WWDC).

Officiel : Apple lancera la vente du Vision Pro le 2 février





C'était dans l'air depuis quelques jours, et c'est confirmé : le Vision Pro sera lancé le 2 février aux États-Unis, comme l'a annoncé Apple.

L'heure de vérité approche pour le Vision Pro ! Après une présentation en juin dernier durant la WWDC, le casque de réalité mixte sera officiellement commercialisé le 2 février aux États-Unis, premier (et seul) pays à pouvoir profiter des nouvelles expériences d'informatique spatiale d'Apple.

La foi du charbonnier

Apple n'organisera visiblement pas de nouvelle keynote pour présenter plus avant les possibilités et capacités du produit. Il faudra véritablement avoir la foi du charbonnier pour signer le chèque de 3 499 $, sans savoir vraiment ce que le casque a dans le ventre (heureusement, le retour sous 14 jours est toujours d'actualité !).

Les premiers acheteurs du Vision Pro auront quoi qu'il en soit accès à une boutique comprenant plus d'un million d'applications et pour cause : en plus des apps optimisées pour visionOS, le système d'exploitation de l'engin, ce dernier étant compatible avec les apps iOS et iPadOS. Par ailleurs, 150 films 3D seront aussi disponibles dans l'app Apple TV ; la firme à la pomme annonce aussi un nouveau format vidéo, Apple Immersive Video, enregistrant des séquences à 180 degrés été en 3D 8K (!) avec l'audio spatial. Les pré-commandes débuteront dès le 19 janvier. Le casque, fourni avec 256 Go de stockage, pourra s'accompagner d'inserts optiques Zeiss facturés 99 $ dans leur version « loupe » et 149 $ pour les utilisateurs porteurs de lunettes. Il sera possible de commander sur la boutique en ligne, et de se fournir aussi dans les Apple Store physiques. Le constructeur fournit gracieusement (façon de parler) deux bandeaux de soutien (dont un à placer au-dessus de la tête), un cache anti-lumière, deux coussinets pour le cache, un protège-écran, une chiffonnette, la batterie externe (2h d'autonomie), un câble USB-C ainsi qu'un adaptateur secteur.

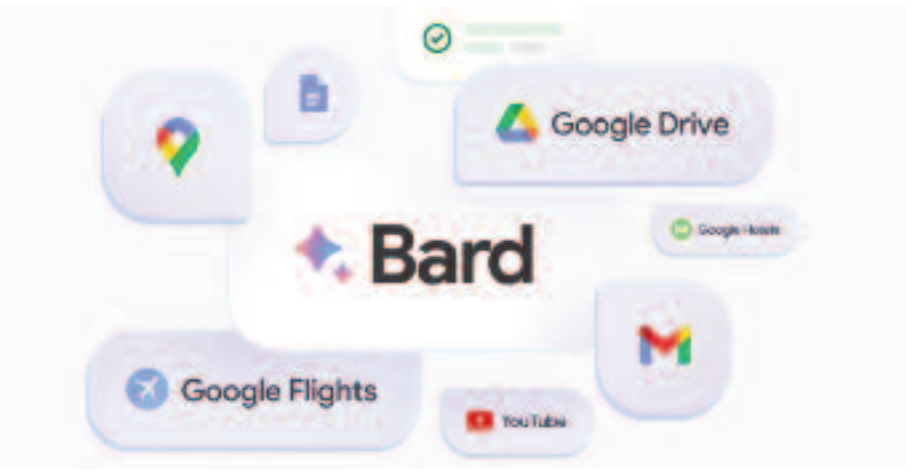
Et pour le reste du monde ?

L'attente pourrait être assez longue, la production du casque étant complexe… Néanmoins, Mark Gurman a fait savoir dans sa newsletter hebdomadaire que le Canada, le Royaume-Uni et la Chine pourraient être servis assez rapidement après le lancement américain.

Voilà à quoi va ressembler Google Assistant avec Bard sur Android

NOS TÉLÉPHONES Android devraient bientôt profiter d'une nouvelle version de Google Assistant qui intégrera Bard, le nouvel agent conversationnel qui entend bien concurrencer ChatGPT. Voici les premières images du chatbot.

Des captures d'écran de Google Assistant avec Bard viennent d'être partagées sur la toile. L'occasion de découvrir ce à quoi pourrait ressembler l'agent conversationnel sur nos smartphones Android.



Google Assistant et Bard main dans la main sur Android

Bard est la réponse de Google au ChatGPT d'OpenAI. Le géant américain compte bien l'intégrer à son OS mobile qui compte plus de deux milliards d'utilisateurs. C'est Dylan Roussel qui a partagé les captures d'écran de Google Assistant avec Bard sur son compte X/Twitter.

Cela commence logiquement avec l'écran de configuration de l'Assistant avec Bard.

Ce dernier insiste sur ses capacités à aider l'utilisateur dans ses tâches numériques quotidiennes (écrire un email, chercher des informations en lignes, etc.), mais aussi son intégration avec les applications Google. Un long paragraphe détaille également comme l'Assistant avec Bard peut enregistrer vos données personnelles pour s'améliorer.

Comme vous pouvez le voir sur les images, l'agent conversationnel peut être affiché dans une fenêtre réduite (en mode clair ou sombre), ou en plein écran en cliquant sur la petite flèche contextuelle en haut à droite de la fenêtre. À vous ensuite de lui poser des questions en tapant du texte, en parlant ou en ajoutant une photo.

En utilisant le nouvel Assistant au-dessus d'une application active, vous pourrez ajouter une capture d'écran de cette dernière pour avoir plus de contexte et demander au chatbot d'effectuer une tâche à partir de ces informations.

Les discussions avec l'assistant seront sauvegardées si vous souhaitez revenir dessus plus tard.

Nous avons aussi sur les captures d'écran un aperçu des extensions qui permettront à Bard de se connecter aux applications et services Google comme Maps, YouTube ou encore Flights.

Les dernières images montrent que vous pourrez choisir d'utiliser la version « classique » de Google Assistant si vous ne souhaitez pas le connecter à Bard.

Un moyen pour l'entreprise d'amorcer une transition en douceur vers l'intégration de son agent conversationnel dopé à l'IA auprès des utilisateurs d'Android.

ChatGPT pourrait bientôt remplacer Google Assistant sur votre smartphone Android

Il faudra encore patienter un peu avant que Bard pour Google Assistant soit déployé, avec peut-être des modifications d'ici là par rapport à ce que nous venons de découvrir.

Le « Mode Voiture » de Google Maps sur Android pourrait disparaître en 2024



LES JOURS du « mode voiture » de Google Maps semblent comptés. L'entreprise pourrait le rendre obsolète dès février 2024 sur les appareils Android compatibles. Pour les utilisateurs de Google Maps qui n'ont pas accès à Android Auto, le « mode voiture » est une option intéressante pour avoir un affichage « tableau de bord ». Ces jours sont peut-être malheureusement comptés.

Le « mode voiture » de Google Maps a un pied dans la tombe

Le mode de conduite de Google Maps vous permet d'obtenir de l'aide pour traiter vos messages, les appels et la musique tout en gardant les mains libres. Cela passe par la détection du « Hey Google », mais aussi l'intervention de l'Assistant Google pour vous aider à traiter les messages reçus lorsque vous conduisez. En observant de plus près le dernier fichier APK de l'application Google (version 14.52), des lignes de code indiquant que « Cette vue disparaît en février » ont été trouvées.

Japon : ce qu'il faut savoir sur l'eau de Fukushima, rejetée dans le Pacifique



Le gouvernement japonais a officialisé sa décision d'évacuer dans l'océan plus d'un million de tonnes d'eau traitée mais toujours radioactive de la centrale nucléaire dévastée de Fukushima Daiichi, une opération qui pourrait s'étaler sur plusieurs décennies.

L'eau de Fukushima devrait commencer à être rejetée en août dernier. Bien que les autorités et des experts scientifiques assurent que cette dilution dans le Pacifique sera sans risque pour la santé humaine et l'environnement, ce projet est très contesté par des ONG et des pêcheurs locaux. Pékin et Séoul ont aussi exprimé leurs inquiétudes.

De quelle eau s'agit-il ?

Quelque 1,25 million de tonnes d'eau sont actuellement stockées dans plus d'un millier de citernes près de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi (nord-est du Japon), dévastée par le séisme et tsunami du 11 mars 2011.

Cette eau provient de la pluie, de nappes souterraines ou des injections nécessaires pour refroidir les coeurs des réacteurs nucléaires entrés en fusion après le tsunami de 2011.

Elle est traitée via un dispositif appelé "ALPS", pour être débarrassée de la plupart de ses substances radioactives (radionucléides), mais pas du tritium, lequel ne peut être éliminé avec les techniques actuellement disponibles.

Le tritium n'est dangereux pour la santé qu'à très forte dose, selon les experts. Il se désintègre à 50% au bout de 12 ans environ (une à deux semaines dans le corps humain), en émettant des rayonnements bêta de faible énergie.

Pourquoi ce choix ?

Les capacités de stockage sur place devant arriver à saturation au second semestre 2022, une prise de décision urgente sur l'eau "tritiée" était requise.

En janvier 2020, un groupe d'experts mandatés par le gouvernement avait préconisé une dilution progressive dans l'océan, plutôt que la solution alternative d'une évaporation dans l'air. Le rejet en mer d'eau tritiée est "déjà pratiqué au Japon et à l'étranger" depuis des centrales en activité, et donc "plus faisable", avaient estimé ces experts.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a aussi estimé que cette solution était "en adéquation" avec des pratiques "bien établies" dans le monde entier. Le porte-parole du gouvernement japonais Katsunobu Kato a assuré mardi que la dilution en mer, qui sera supervisée par l'AIEA par souci de transparence, réduirait les niveaux de tritium bien en-deçà des normes nationales et des standards de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'eau potable.

Pourquoi est-ce controversé ?

Des organisations environnementales comme Greenpeace relèvent que l'eau de Fukushima contient d'autres éléments radioactifs comme du carbone 14, risquant selon elles d'intégrer la chaîne alimentaire et endommager l'ADN en cas de doses accumulées sur le long terme.

Ces ONG préconisaient un stockage durable, le temps que les technologies de filtration de l'eau soient suffisamment améliorées.

Les pêcheurs japonais redoutent eux un préjudice d'image : "Le message du gouvernement selon lequel l'eau sera sans danger ne touche pas le public, c'est le gros problème", selon un responsable de l'association des syndicats de pêcheurs de Fukushima interrogé par l'AFP il y a quelques mois.

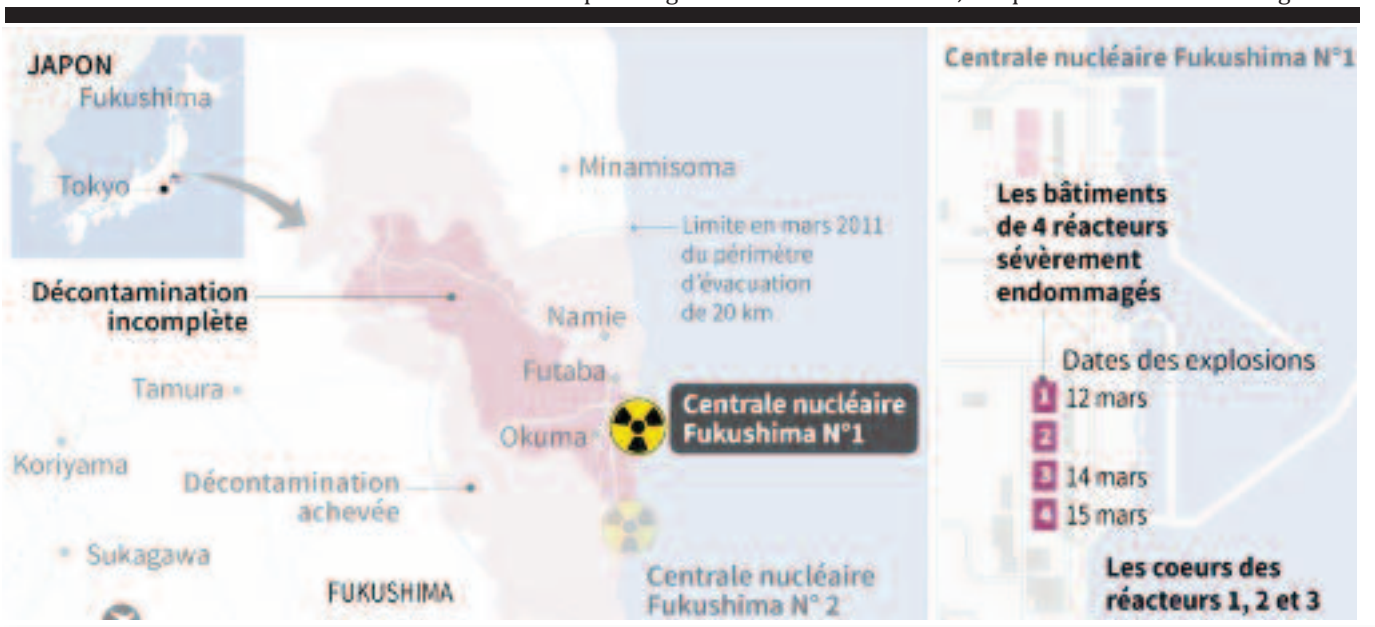
"Nos partenaires commerciaux nous disent qu'ils vont cesser de vendre nos produits" si le rejet en mer a lieu, et certains consommateurs se plaignent déjà, avait-il ajouté. "Nos efforts pour restaurer l'industrie de la pêche durant la dernière décennie seraient anéantis". Depuis la catastrophe de 2011, tous les produits agricoles du Japon, y compris ceux de la mer, subissent des contrôles sanitaires parmi les plus exigeants au monde.

Des normes de radioactivité deux fois plus sévères qu'au niveau national sont par ailleurs appliquées pour les aliments provenant du département de Fukushima, pour rassurer les consommateurs.

Qu'en disent les scientifiques ?

Pour Michiaki Kai, expert des risques des radiations de l'université des sciences de la santé d'Oita (sud-ouest du Japon), la clé sera de contrôler la dilution et le volume de l'eau tritiée rejetée en mer.

"Il y a un consensus parmi les scientifiques sur le fait que l'impact sur la santé (d'un rejet en mer de l'eau tritiée, NDLR) est minuscule", mais "on ne peut pas dire qu'il y a zéro risque, d'où le fait que ce soit controversé", a-t-il déclaré à l'AFP.



Nucléaire : un rapport juge "irréaliste" le triplement de la production de l'énergie d'ici 2050

À l'occasion de la COP28, une vingtaine de pays, dont la France et les États-Unis, ont appelé à un triplement des capacités nucléaires d'ici la moitié du XXIe siècle. Un objectif hors de portée selon un rapport, qui pointe les coûts et l'allongement des délais de construction des centrales.



Plusieurs pays se sont engagés à tripler la production électrique issue de l'énergie atomique d'ici à la moitié du XXIe siècle.

Depuis plusieurs années, l'énergie nucléaire suscite l'enthousiasme des gouvernements et l'adhésion croissante des citoyens. Pour tourner la page des énergies fossiles, en partie responsables du réchauffement climatique causé par l'activité humaine, les États vantent les bienfaits de la production électrique issue du célèbre atome. Quitte à satisfaire les défenseurs de l'industrie, présents en nombre à la COP28, à Dubaï, aux Émirats arabes unis.

Le samedi 2 décembre, une vingtaine de pays, dont la France et les États-Unis, ont claironné une augmentation substantielle de la production d'énergie atomique.

L'objectif annoncé est de multiplier par trois les capacités actuelles d'ici 2050. Le message porté par John Kerry, l'émissaire américaine pour le climat, est clair : "Sans nucléaire", les ambitions de "neutralité carbone" sont irréalisables. Mais ce coup d'éclat rhétorique peut-il se traduire dans les faits ?

Une production qui ne cesse de baisser

Selon des experts, la réponse est négative. Dans le "rapport annuel sur l'état de l'industrie nucléaire mondiale" (WNISR, World Nuclear Industry Status Report), un groupe de scientifiques, financé en partie par le gouvernement allemand, a estimé que les objectifs étaient "hautement irréalistes". Les scientifiques ont rappelé les importants retards auxquels sont confrontées les nouveaux réacteurs. De surcroît, en raison des coûts faramineux.

Comme l'a noté le rapport, de nombreux pays occidentaux s'appuient sur un parc "vieillissant", des dysfonctionnement techniques qui se traduisent par une production "la plus basse depuis quatre décennies".

En 2022, la production électrique extraite de l'énergie atomique a baissé de 4 % par rapport à l'année précédente.

Jamais les réacteurs n'avaient aussi peu fourni depuis la crise pandémique causée par le Covid-19. En parallèle, les investissements dans les énergies éoliennes et solaires ont fortement crû pour atteindre un montant de 495 milliards de dollars, soit environ 460 milliards d'euros.

La domination de la Chine et de la Russie

Dans le domaine du nucléaire, les intérêts des pays occidentaux s'avèrent en concurrence avec ceux de leurs principaux rivaux, la Russie et la Chine. Ces deux géants continuent de miser sur l'énergie atomique à des niveaux sans commune mesure avec les autres nations. Selon le rapport, plus de trois-quarts de nouveaux réacteurs en cours de construction au 1er juillet dernier étaient en Chine ou en Russie.

C'est une tendance de fond. Depuis deux décennies, Moscou et Pékin sont devenus les principaux vendeurs atomiques. La moitié des réacteurs conçus entre 2003 et 2022 ont été fabriqués par la Chine. L'Europe et les États-Unis veulent rattraper ce retard. Il n'est pas certain qu'ils y parviennent, malgré leur appel.

Le stress des écosystèmes marins : l'autre visage du réchauffement climatique, alerte un océanographe

Phénomène El Niño, activité humaine, inaction des pouvoirs politiques... les causes du réchauffement climatique, et ses conséquences aussi. Parmi elle, le stress qu'il provoque sur les écosystème marins. Analyse de la situation avec Jérôme Vialard, océanographe et climatologue. En rendant les océans plus acides, moins oxygénés et moins productifs, le réchauffement climatique "met un stress sur les écosystèmes marins", estime Jérôme Vialard, océanographe et climatologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) français, et spécialiste du phénomène El Niño.

Des records de températures attribués au phénomène El Niño ?

À la question "Comment expliquer les records de températures atteints par les océans cette année, avec plus de 21°C relevés en moyenne de surface cet été ?", la réponse de Jérôme Vialard est claire :

"Une partie de cela est attribuable à ce qu'il se passe dans le Pacifique, avec le phénomène El Niño, qui correspond à un réchauffement d'une grande partie du Pacifique tropical. Or, on sortait de trois ans de La Niña, qui a plutôt tendance à atténuer les effets du réchauffement climatique, un peu comme une climatisation. En 2023, la climatisation s'est arrêtée et, en plus, on a mis le chauffage avec le développement d'El Niño. L'anomalie actuelle de température ne me paraît donc pas complètement disproportionnée. Le précédent record de température planétaire date de 2016, en relation avec le fort El Niño de 2015-16. Depuis, on a continué à accumuler des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce n'est donc pas étonnant qu'avec la fin de La Niña et le début d'El Niño, on se retrouve avec un nouveau record de température, bien au-dessus du précédent. Au rythme actuel des émissions de gaz à effet de



serre, c'est presque surprenant qu'on n'ait pas battu un record de température planétaire plus tôt. Et, à mon avis, on risque malheureusement de battre un nouveau record l'an prochain. "

Peut-on parler d'emballement du réchauffement climatique ?

"Il n'y a, pour l'instant, pas de consensus scientifique sur un effet d'emballement du réchauffement climatique à l'échelle planétaire. Ce que dit la science, c'est que le réchauffement moyen de la planète est linéairement associé à la quantité totale de CO_2 émise. Une tonne de carbone en plus dans l'atmosphère, c'est du réchauffement en plus. Donc ce qu'il faut faire, c'est arrêter d'émettre du CO_2. On a notre sort entre les mains. Plus que le système climatique, c'est l'inaction des politiques qui est inquiétante", estime le spécialiste.

Cancer du coeur : quels symptômes, ça existe ?

Les tumeurs sont souvent découvertes par hasard lors d'une échographie cardiaque ou en cas de symptômes évocateurs.

BIEN-ÊTRE

On connait le cancer du côlon, de la prostate, du sein, du foie... mais peut-on avoir un cancer du coeur ? Cet organe vital peut-il lui aussi être concerné par le développement de cellules cancéreuses ? Le Pr Gérard Helft, cardiologue et Président de la Fédération française de Cardiologie, a répondu à nos questions.

Peut-on avoir un cancer du cœur ?

Oui, c'est possible, même si les tumeurs cardiaques sont très rares. "Dans sa carrière, le cardiologue en rencontre peu. Dans les centres de chirurgie cardiaques, elles représentent moins de 1% des interventions. Moins d'une personne sur 2 000 développe des tumeurs cardiaques et les 3/4 des tumeurs cardiaques ne sont pas cancéreuses", précise le Pr Helft.

Pourquoi est-il si rare ?

"On ne sait pas vraiment répondre à cette question. Les cancers sont des amas de cellules qui se multiplient de façon anormale et anarchique, créant une tumeur maligne, et le fait est que les cellules cardiaques sont moins sujettes à ce dérèglement", répond notre interlocuteur.



Comment évolue généralement une tumeur cardiaque ?

Les tumeurs cardiaques cancéreuses sont très rares. La majorité des tumeurs sont donc bénignes. "La plus fréquente des tumeurs cardiaques bénignes est appelée un "myxome cardiaque" qui se développe à partir de résidus embryonnaires.

Dans la très grande majorité des cas, le myxome est dans l'oreillette gauche et il est souvent découvert par hasard. Une fois diagnostiqué, son traitement de référence est la chirurgie (résection du myxome) car le risque est que la tumeur s'enclave au niveau de la valve mitrale (ndlr : la valve mitrale se trouve du côté gauche du cœur, entre le ventricule gauche et l'oreillette gauche)".

Quels symptômes peut-il entraîner ?

Une tumeur cardiaque peut être découverte en cas de symptômes cardiaques, comme par exemple :

Des palpitations
Une insuffisance cardiaque
Des troubles du rythme cardiaque

"Mais l'idée n'est pas de faire peur à toutes les personnes qui ont des symptômes cardiaques, car insistons-le, le cancer du cœur est vraiment rare", tient à ajouter notre interlocuteur.

Quelles sont les causes de développement des tumeurs cardiaques ?

Une tumeur cardiaque est rarement primitive. "La majorité des tumeurs cardiaques malignes sont des métastases, autrement dit des tumeurs secondaires à un cancer initial, le plus souvent à un cancer du poumon, du sein ou du rein. Mais même si un patient a un cancer du sein ou du rein par exemple, le cœur n'est pas une localisation fréquente de métastases", rapporte le Pr Helft.

Ce n'est pas du tout une recherche systématique du cancérologue.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une tumeur cardiaque ?

Le plus souvent, les tumeurs cardiaques sont découvertes de manière fortuite à l'occasion d'une échographie cardiaque. Souvent, on réalise un scanner ou une IRM en complément.

La biopsie n'est généralement pas effectuée parce que l'imagerie suffit à distinguer les tumeurs bénignes des tumeurs malignes. Le cardiologue envoie ensuite son patient dans un service de chirurgie cardiaque pour mettre en place un traitement.

Comment traiter une tumeur cardiaque ?

► Si la tumeur cardiaque est primitive (rarement), le traitement comprend l'exérèse de la tumeur si possible complété selon le cas par de la radiothérapie et/ou de la chimiothérapie,

► Si la tumeur cardiaque est secondaire à un autre cancer (métastases), qui est le cas le plus fréquent, le traitement dépend de la tumeur d'origine. Il peut consister en une radiothérapie ou chimiothérapie, éventuellement de la chirurgie. "C'est du cas par cas", résume l'expert.

Quelle espérance de vie en cas de tumeurs cardiaques ?

Difficile de répondre tant l'espérance de vie dépend de nombreux paramètres comme l'étendue et du stade de la tumeur initiale, le nombre de métastases, l'âge du patient, ses antécédents...

De manière générale, la présence de métastases est liée à un pronostic plus sombre. "Mais comme la plupart des tumeurs cardiaques sont bénignes, elles sont généralement enlevées lors d'une opération et l'espérance de vie n'est pas modifiée",

Plante diurétique : liste, pour maigrir, hypertension, reins

PARMI les plantes médicinales, certaines ont des propriétés diurétiques c'est-à-dire qu'elles augmentent le nettoyage des reins.

Définition : qu'est-ce qu'une plante diurétique ?

Une plante diurétique a la capacité d'augmenter la diurèse, c'est-à-dire le travail de nettoyage des reins. "Une plante diurétique augmente le volume des urines et la concentration des toxines dans l'urine, les reins filtrant le sang des toxines" explique Christopher Vasey, naturopathe. Le chiendent, le pissenlit, l'orthosiphon, le frêne, la piloselle, la queue de cerise, le bouleau, la queue-de-cerise, le cassis/feuille et la reine-des-prés sont des exemples de plantes diurétiques.

Quelles sont les plantes diurétiques les plus puissantes ?

"La piloselle est un puissant diurétique qui a aussi une action désinfectante sur les voies urinaire" indique le naturopathe. "La bruyère et le pissenlit sont également de puissants diurétiques" enseigne-t-il. Cependant, notre expert précise que ces plantes diurétiques n'ont pas les mêmes effets selon la personne qui les prend.

Quelles sont les plantes diurétiques pour maigrir ?

Les plantes diurétiques peuvent être utiles s'il existe un excès d'eau dans l'organisme. Cette rétention d'eau concerne surtout les femmes. Les plantes drainantes favorisent la perte de l'eau piégée dans les cellules. "Les plantes diurétiques recommandées si vous faites de la rétention d'eau sont la piloselle, l'orthosiphon" enseigne Christopher Vasey. "L'orthosiphon stimule aussi le métabolisme" ajoute-t-il. Elle peut vous aider à mieux brûler les calories en plus de lutter contre la rétention d'eau.

Rétention d'eau : comment savoir, que faire ?

La rétention d'eau ou "œdème" est une accumulation d'eau au sein d'un tissu. Elle peut être provoquée par diverses pathologies, mais peut aussi être due à un manque d'activité physique. Comment lutter contre la rétention d'eau ? Que faire quand ça arrive ? Conseils et explications du Dr Neetish Gunnoo, angiologue.

Quelles sont les plantes diurétiques pour les reins ?

Toutes les plantes diurétiques stimulent les reins. "Elles peuvent être utilisées en cas de paresse rénale lorsque les reins éliminent moins qu'ils ne devraient. Cela permet aux reins d'éliminer l'urée, la créatine, l'acide urique" explique Christopher Vasey.

Quelles sont les plantes diurétiques bonnes pour l'hypertension ?

Des reins qui dysfonctionnent à cause d'une dégénérescence, d'une sténose ou à cause de filtres bouchés en raison d'un excès de toxines peuvent freiner le sang qui traverse les reins pour retourner dans la circulation sanguine. "Le sang qui a du mal à traverser les reins fait pression et le cœur doit pomper plus fort pour que le sang traverse les reins" explique le naturopathe.

C'est pourquoi les pathologies rénales favorisent l'hypertension artérielle ou peuvent l'aggraver.

Les plantes diurétiques peuvent améliorer les problèmes hypertension artérielle modérée, en complément d'une hygiène de vie ou des traitements médicamenteux. "Les plantes diurétiques conseillées si vous avez de l'hypertension artérielle sont le bouleau, la queue de cerise, la piloselle, le frêne" enseigne le naturopathe.



Hypertension : quels symptômes doivent alerter ? Que faire ?

Selon les chiffres publiés en mai 2023 par Santé Publique France, 17 millions de personnes sont atteintes d'hypertension artérielle en France dont plus de 6 millions sans le savoir.

Un mal de tête le matin peut alerter...

Quels sont les dangers des plantes diurétiques ?

"Les plantes diurétiques sont douces. Elles n'ont pas les inconvénients des diurétiques pharmaceutiques qui déséquilibrent la teneur minérale des tissus" informe Christopher Vasey.

Cependant, l'utilisation des plantes médicinales n'est pas anodine et toute plante peut interagir avec des médicaments (anticoagulants, diurétiques, HTA, diabète, etc.).

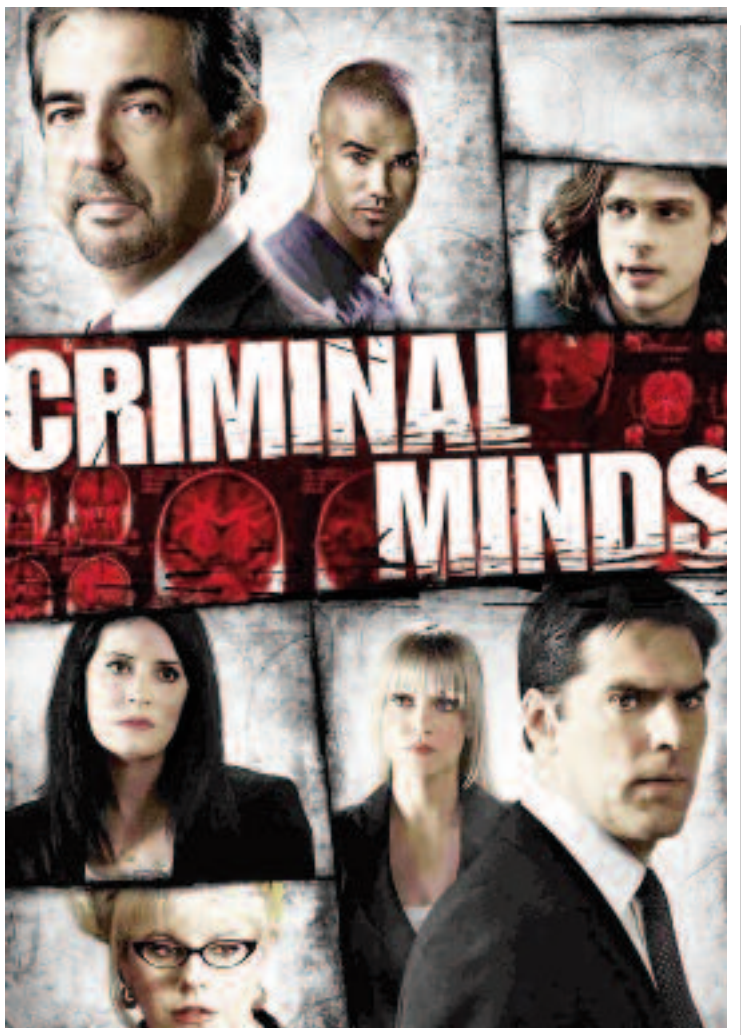
Demandez donc conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre une plante diurétique.

Quelles sont les contre-indications des plantes diurétiques ?

La piloselle est déconseillée en cas d'hypotension trop importante.

La reine-des-prés est déconseillée pour les femmes enceintes et allaitantes. L'orthosiphon est contre-indiquée en cas d'œdème du cœur et des reins.

Le pissenlit est contre-indiqué si vous souffrez de calculs biliaires

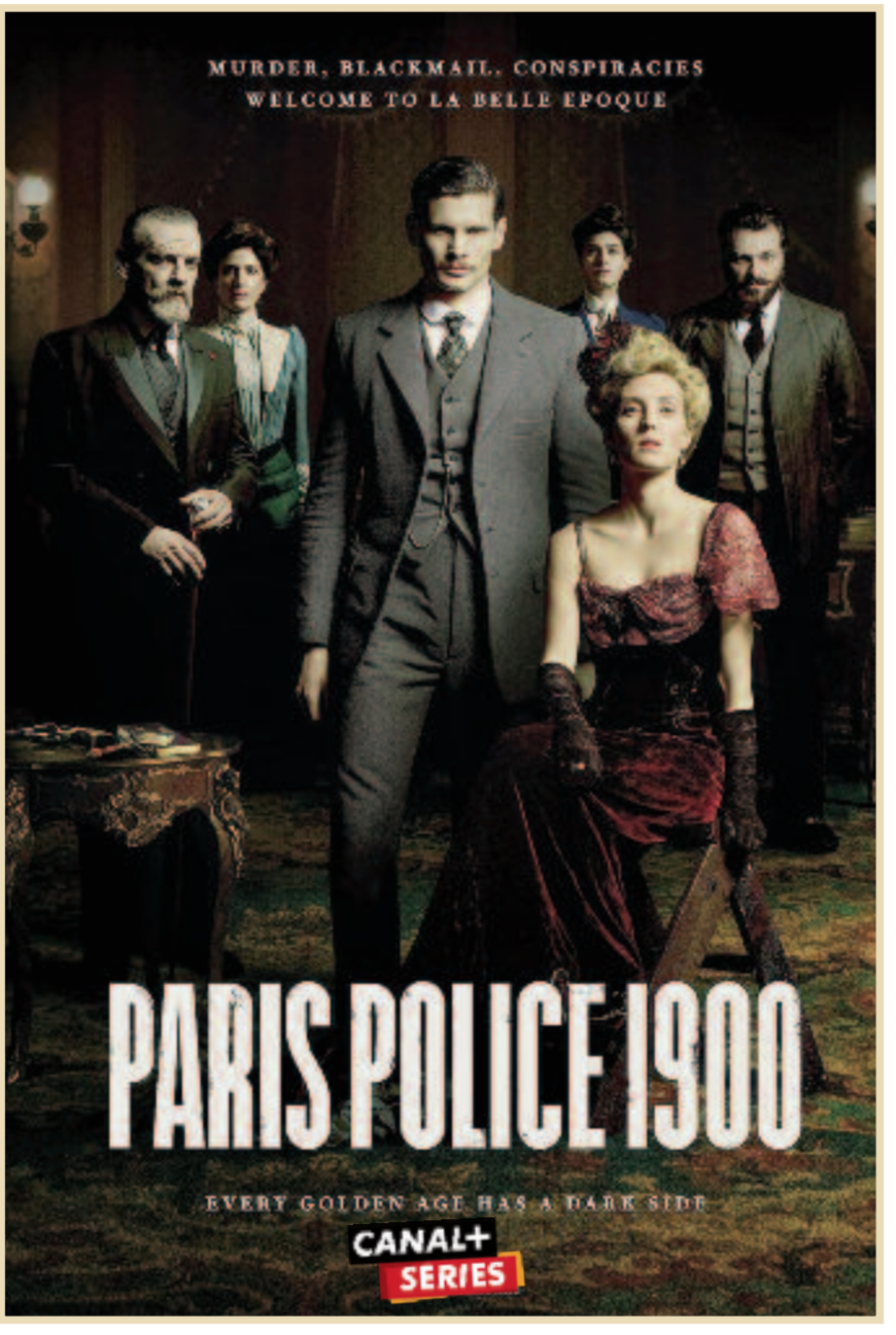












télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série policière Etats-Unis -2022
Esprits criminels

21h00 Série judiciaire France, 2023
Marianne

20h55 Magazine de société- France 2024
Patron incognito

23h00 Série de suspense - 2023
Without Sin

20h55 Magazine de société
France 2023
Enquêtes criminelles

20h50 Cinéma Thriller
Etats-Unis - 2001
The Score

21h05 Cinéma Comédie
France 2016
C'est quoi cette famille ?!

20h50 Film policier France -2022
Novembre

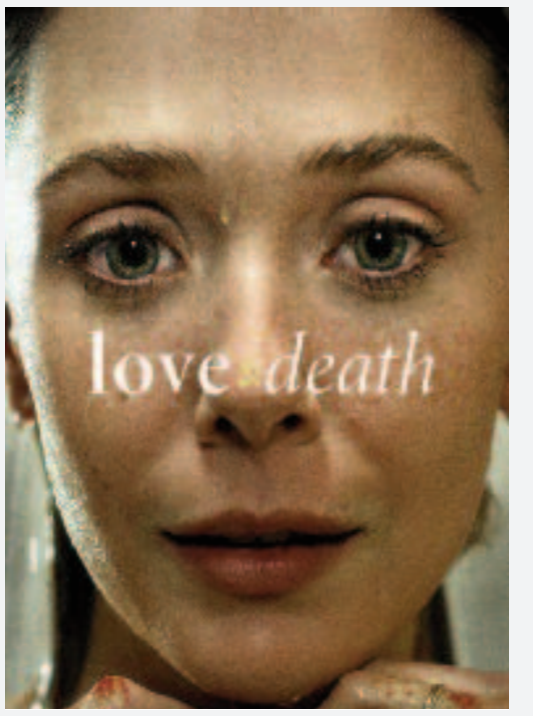
21h20 Série policière France - 2013
Mongeville

20h50 Film d'action Finlande - 2022
Sisu, de l'or et du sang

21h00 Comédie
France 2016
Le fantôme de Canterville

21h00 Cinéma Comédie
France - 1993
Les visiteurs

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière États-Unis, 2023
Saison 1 Épisode 1/2

Love & Death

En 1978, à Wylie dans le Texas, Candy Montgomery, une femme au foyer, supporte de moins en moins la routine du quotidien seule à la maison pendant que son époux est pris par sa carrière professionnelle. Elle tombe sous le charme d'Allan Gore, un homme marié qui fréquente la même église méthodiste avec son épouse Betty. Un jour, Candy ose avouer ses sentiments à Allan. Ce dernier se sent également troublé d'autant plus que son épouse se montre souvent acariâtre et austère.

23h14

Série dramatique France , 2021
Saison 1 Épisode 1

Paris Police 1900

Paris, 1899. Le président Félix Faure vient de mourir dans les bras de sa maîtresse.La République est au bord de l'explosion et le préfet Lépine est rappelé aux affaires. L'inspecteur Jouin est mobilisé pour l'enquête.

JEUNE INDEPENDANT









HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:02	12:36	15:12	17:31	19:00	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	12:41	15:18	17:37	19:05

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:20	12:55	15:33	17:52	19:20

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	12:46	15:33	17:52	19:16

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:27	13:02	15:39	17:58	19:27

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:32	13:07	15:45	18:04	19:32

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:35	13:10	15:49	18:07	19:35

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7787 — MERCREDI 10 JANVIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	8°
Oran	16°	10°
Constantine	12°	1°
Ouargla	17°	3°

LIBERTÉ DE CULTE EN ALGÉRIE

Plusieurs instances dénoncent le rapport US

Le dernier rapport américain sur la liberté de culte en Algérie continue de susciter des réactions aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Le Haut conseil islamique (HCI) a fait part de son étonnement quant à la teneur du dernier communiqué du secrétariat d'Etat américain sur la liberté de culte en Algérie, ajoutant qu'il a omis les exactions commises par l'entité sioniste à l'encontre des musulmans en Palestine, en les empêchant d'accéder à la Mosquée El-Aqsa et de prier en son sein.

Le HCI s'est étonné, dans son communiqué, du classement par le secrétariat d'Etat américain des Etats du monde en «trois niveaux : sévère, moyen et grave, de violation de la liberté de pratique des croyances religieuses, tandis qu'il a écarté l'entité sioniste de ce classement dans son dernier communiqué, bien que celle-ci empêche les musulmans en Palestine d'accéder à la Mosquée El-Aqsa et les privent de prier en son sein».

Le HCI s'est interrogé si le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, «attendait que le Congrès adopte une loi qui protège la vie humaine et criminalise l'assassinat d'enfants et de femmes ainsi que la destruction de maisons pour publier un communiqué qui criminalise l'entité sioniste, laquelle bombarde les maisons des Palestiniens à Ghaza et en Cisjordanie avec des missiles fournis par les Etats-Unis, au su de M. Blinken».

«Après l'épuisement des cargaisons de bombes et de missiles fournies par son pays à l'entité sioniste, M. Blinken n'a pas attendu l'approbation du Congrès américain pour fournir de nouvelles munitions à l'entité sioniste, mais il a pris lui-même la responsabilité d'envoyer ces munitions de toute urgence, car l'approbation du Congrès pouvait prendre un certain temps, pendant lequel les Palestiniens auraient pu respirer et le bombardement des maisons, l'assassinat des enfants et de leurs mères et la destruction de leurs maisons auraient cessé», a conclu le communiqué du HCI.



Un rapport tronqué.

De son côté, le Parlement arabe (PA) a condamné les informations contenues dans le dernier communiqué américain, indiquant qu'il contenait «des informations incorrectes et erronées qui n'ont rien à voir avec la réalité». «Les questions relatives à la liberté de culte sont liées à la spécificité sociétale et culturelle de chaque société et ne doivent, sous aucun prétexte, faire l'objet d'une ingérence étrangère», a estimé le Parlement arabe dans son communiqué. Rappelant que l'Algérie est connue pour ses principes de modération et de juste-milieu, le Parlement arabe a souligné que «la Constitution et les lois algériennes reconnaissent les libertés religieuses et garantissent clairement et sans ambiguïté la liberté de croyance». Le PA a mis en avant «les grands efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine sous la direction éclairée du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Pour sa part, l'Observatoire arabe des droits de l'homme a dénoncé le communiqué américain et les informations fallacieuses et erronées qu'il contient et qui n'ont aucun rapport avec la réalité, appelant à ne pas porter atteinte à la culture des sociétés arabes.

«L'ingérence américaine dans les questions qui ont trait à la liberté de culte est totalement inacceptable, étant des questions internes liées aux particularités sociétales et culturelles», a estimé l'Observatoire.

Pour cette instance, l'Algérie «est un exemple à suivre en matière de renforcement de la liberté de croyance et de culte au regard de son système juridique qui protège les croyances mais aussi de sa contribution efficace aux efforts régionaux et internationaux visant à consolider les dénominateurs communs entre les différentes religions et civilisations».

«L'Algérie œuvre, en outre, à diffuser les valeurs positives pour la consécration de cet objectif, notamment les valeurs de tolérance, du vivre-ensemble et de dialogue en tant que fondements de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour tous les peuples du monde», a conclu le communiqué.

Hachemi B.

ECHANGE DE SERVICES INNOVANTS

Accord entre Algérie Télécom et Ooredoo

DANS le cadre d'un partenariat public-privé, Algérie Télécom et Ooredoo ont signé, hier, un protocole d'accord visant à renforcer leur coopération et à développer des services technologiques innovants, a indiqué un communiqué conjoint. L'accord a été signé lors d'une cérémonie qui s'est tenue au siège d'Ooredoo à Alger, en présence du président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et du directeur général d'Ooredoo Algérie, Roni Tohme, et aussi des cadres managériaux des deux entreprises.

Selon le même communiqué, «ce partenariat qui vient renforcer la coopération entre les deux parties dans le cadre du partenariat public–privé, vise à développer une approche collaborative solide et bénéfique, avec notamment l'intérêt commun de faire valoir l'expertise de chacune des deux parties afin d'enrichir les solutions et services technologiques innovants proposés sur le marché algérien». Cet accord vise à accentuer «la coopération entre les deux entreprises et ouvre la voie vers la concrétisation de futurs projets, tout en consolidant leurs expertises dans le secteur des télécommunications», a souligné le même communiqué. En vertu de cet accord, Algérie Télécom et Ooredoo s'engagent à mettre en œuvre un programme de partenariats définissant les modalités d'intervention de chaque partie, notamment en ce qui concerne le partage des prestations et des infrastructures. Adel Bentoumi, PDG d'Algérie Télécom, a souligné l'importance de cette alliance stratégique, affirmant qu'elle marque un jalon essentiel pour son entreprise. Il a également déclaré que «notre engagement à consolider nos atouts et exploiter nos compétences respectives vise à offrir des services novateurs en phase avec les besoins du marché algérien», a-t-il mentionné. Selon Bentoumi, cité par le communiqué, «cette collaboration s'inscrit pleinement dans la stratégie globale d'Algérie Télécom qui met l'accent sur l'innovation technologique et l'amélioration continue de la qualité de service». Et d'ajouter : «Elle illustre notre engagement commun à répondre de manière efficace aux attentes de nos clients dans un environnement télécoms en constante évolution».

De son côté, Roni Tohme, Directeur général d'Ooredoo Algérie, s'est dit honoré de conclure cet accord avec Algérie Télécom, leader historique du secteur des télécommunications en Algérie. Selon lui, cette démarche correspond parfaitement à leur vision de développement et de modernisation du marché algérien des télécoms en perpétuelle évolution. Le même responsable a exprimé sa conviction que cet accord constituerait un tremplin vers une coopération solide et fructueuse, renforçant ainsi la contribution des deux entreprises au développement du secteur des télécommunications en Algérie.

Il a exprimé sa conviction que cet accord gagnant-gagnant constituerait un tremplin vers une coopération solide et fructueuse avec Algérie Télécom, avec qui «nous partageons une vision futuriste commune et renforcera certainement notre contribution continue au développement du secteur des télécommunications en Algérie», a-t-il fait savoir.

Meriem D.

EXERCICE DE SIMULATION D'UN SÉISME À TIPASA

La Protection civile jauge ses capacités

LA DIRECTION générale de la Protection civile a organisé une manœuvre de simulation pratique d'un tremblement de terre dans la wilaya de Tipasa afin d'évaluer l'efficacité du dispositif de secours sur le plan opérationnel et de gestion, indique un communiqué des services de communication de cette institution. La manœuvre de simulation consiste en un «tremblement de terre d'une magnitude de 5,6 sur l'échelle de Richter ayant eu lieu à 7 h GMT et dont l'épicentre est situé à 5 km au nord-ouest du mont Chenoua de la commune de Tipasa, occasionnant des pertes en vies humaines et des dommages importants sur le tissu urbain, les infrastructures et les habitations. Plusieurs zones ont été touchées avec une rupture totale des réseaux de télécommunications», précise la même source. Cet exercice de «grande envergure», qui entre dans le cadre de l'exécution du programme opérationnel annuel pour la réduction des risques majeurs, en particulier le risque sismique, a vu la participation de différentes unités de la Protection civile de la wilaya de Tipasa, en coordination avec les différentes structures intervenantes, représentées par plusieurs directions, organismes publics et privés, ainsi que par les associations. C'est Abou-Bakr Essedik Boucetta, wali de Tipasa, qui a supervisé l'opération sur le terrain et au poste de commandement installé pour cet événement. Plusieurs explications ont été données par le directeur de la Protection civile de la wilaya, premier responsable du plan d'intervention et de sauvetage de cette catastrophe. Une forte délégation civile et militaire suivait de loin le déroulement de ce plan.

L'objectif principal recherché à travers cet exercice de simulation est de déterminer l'état de préparation des équipes d'intervention en termes de mobilisation, d'équipement et de composition pour faire face à la menace sismique, de vérifier la totale indépendance des équipes d'intervention et de «tester la continuité du fonctionnement des services de télécommunications, notamment au niveau des postes de commandement et au profit de la population, et de permettre aux services de la Protection civile d'évaluer l'efficacité du dispositif de secours mis en place sur le plan opérationnel, gestion et module communications». Il s'agit concrètement de tester «le fonctionnement des différents niveaux de la chaîne de commandement, la couverture et l'organisation des transmissions, la coordination avec le module télécom en cas de rupture des réseaux de télécommunications, l'interopérabilité des détachements de renfort et les techniques opérationnelles de sauvetage-déblaiement».

T. Bouhamidi